

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ANNONCES :

| | |
|---|---------------|
| Valais et de Bex à Villeneuve | 13 ct. le mm. |
| Suisse et étranger | 14 " " |
| Réclames | 30 " " |
| Mortuaires | 25 " " |
| Réclames première page majoration de 20 % | |

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS :

| | | | |
|----------------------------------|-------|--------|--------|
| Quotidien | 1 an | 6 mois | 3 mois |
| Avec Bulletin officiel | 32.50 | 17.50 | 9.50 |
| Sans Bulletin officiel | 25.— | 13.50 | 7.50 |
| Etranger : Demander le tarif | | | |

La lutte contre la pollution des eaux à la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi

Dans deux mois, soit le 1er juillet, la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution va entrer en vigueur. Il y a dix-huit mois, le peuple et les cantons acceptaient à une forte majorité de 670,747 oui contre 158,333 non le projet d'article constitutionnel pour la protection des eaux et au mois de février 1954, le Conseil fédéral publiait un message.

L'immense majorité de nos concitoyens se rendent compte de l'importance du problème pour la santé, l'hygiène et la protection de nos sites.

Avec les mois qui s'écoulent, on voit que la situation est sérieuse. Notre réjouissante expansion démographique, économique et industrielle a aussi ses revers et singulièrement dans le domaine de l'hygiène. Ainsi nos égouts, nos canalisations — spécialement dans les grands centres urbains — construits il y a des dizaines d'années ne répondent plus aux exigences actuelles. Les rives de nos lacs sont envahies par des vases de boues qui constituent des ferments de bactéries; les algues prolifèrent et les poissons chassés s'en vont au large. Le long des cours d'eau, les résidus industriels mal filtrés pourrissent l'eau et sur les rives les dépôts d'ordures s'accumulent dangereusement. Un très vigoureux effort de purification s'impose à bref délai.

La loi fédérale déclare en son article premier qu'elle a pour objet de protéger les eaux superficielles,

souterraines, naturelles et artificielles, publiques et privées y compris les sources. Le champ est vaste ! La loi examine en détail le cas des eaux usées, des résidus, des matières solides qui polluent les eaux. Elle définit les compétences des cantons et de la Confédération, aborde le problème des eaux cantonales et internationales, parle des subventions, des recherches et des essais, des mesures de contrôle, enfin du droit de recours et des dispositions pénales.

C'est la constitution qui attribue aux cantons la souveraineté sur les eaux publiques. Ils doivent prendre les mesures nécessaires et sont libres en la matière. Ils ont le droit de percevoir des taxes et redevances pour financer les dépenses qu'ils sont appelés à faire.

Le coût des travaux de première nécessité est évalué en ce qui concerne nos rivières et nos lacs de 400 à 700 millions pour les quinze à vingt prochaines années. Ce chiffre est assez coquet ! Et il est de nature à inquiéter nombre de cantons et de communes qui sont obligées d'agir et sont soucieuses de ménager leurs budgets.

D'abord il s'agit d'une œuvre de salubrité et d'intérêt général; ensuite, ce sont en premier lieu les grands cantons avec d'importants centres urbains et de vastes zones industrielles qui doivent rénover leurs égouts, construire des usines de traitement des

eaux usées, des stations d'épuration, des établissements pour l'incinération des ordures, etc. Or, ces cantons ont les moyens financiers d'entreprendre ces travaux. Plusieurs d'entre eux ont inclus, en plus des lois concernant l'adduction et l'écoulement des eaux, des articles spéciaux relatifs à la protection des eaux. Argovie, pour citer un exemple, devra consacrer dans les vingt-cinq années à venir près de 40 millions pour la construction d'égouts collecteurs et d'installations spéciales. Le canton assumera tout ou partie des frais résultant des recherches relatives aux canalisations et accordera des prestations et subventions aux communes chiffrées à 450,000 francs par an.

La Confédération par ses propres travaux encouragera recherches et essais; elle pourra allouer à titre exceptionnel des subventions pour la création d'installations servant à protéger les eaux. Ces subventions seront accordées lorsque les circonstances particulières l'exigeront et que le canton et les communes contribueront par elles-mêmes à assurer le financement des dites installations selon leurs possibilités économiques.

Il est tout à fait normal que les cantons qui le peuvent prennent à leurs charges les travaux, laissant aux cantons moins favorisés la possibilité de s'adresser au pouvoir central dans les cas définis.

Mais dans ce domaine — dont nous avons souligné l'extrême importance pour l'hygiène et la salubrité du pays — il convient de procéder par ordre, de dresser un inventaire des travaux à entreprendre et d'établir un code d'urgence. Les cantons doivent échanger leurs expériences et surtout agir en commun lorsqu'ils sont voisins et ont des intérêts connexes. S'il est un domaine où la solidarité doit aussi jouer, c'est bien celui-là !

Interim.

En Indochine, toutes les erreurs auront été successivement commises et il ne faudra pas s'étonner si, au plébiscite de l'an prochain, le Sud Viet-Nam tombe sous la coupe de Hoo-Chi-Minh ! La crise interne évolue comme on pouvait s'y attendre; le singulier souverain qui passe son temps sur la côte d'Azur et prétendait donner des ordres, à des milliers de kilomètres de distance, s'est enfin fait déposer par ceux qui, sur place, ont une idée exacte de la situation. Certes, personne n'a protesté, car personne ne prend plus, depuis longtemps déjà, l'Empereur Bao-Dai au sérieux. Seulement, on remarque que la France en fit, pendant de nombreuses années, un des pions majeurs de sa politique en Indochine, que la dernière fois qu'il se rendit dans son pays, ce fut sous la protection des baïonnettes françaises, et que lorsqu'éclata la révolution actuelle à Saïgon, Washington délégua à Cannes un ambassadeur dûment accrédité, pour connaître le point de vue de Sa Majesté !

Certes, ce n'est là qu'une nouvelle phase du drame. Elle est cependant significative. Le jeu se resserre. Les acteurs ne veulent plus d'un metteur en scène qui donne ses instructions par correspondance. Tant que Bao-Dai laissa faire M. Diem (il était allé le chercher dans sa studieuse retraite parisienne et l'avait supplié de se lancer dans ce guépier) les événements évoluèrent sous une contrainte qui amena de l'extérieur, de bien curieux rebondissements. Mais quand le Souverain eut l'idée de réunir, en Europe, une « Conférence de la

paix » à laquelle il convia, non seulement son homme de confiance et ses chefs militaires, mais encore leurs adversaires, leurs ennemis, ceux qui troublaient l'ordre public, la coupe déborda. On ne peut pas juger sainement d'une situation fluide, constamment changeante; à d'aussi grandes distances, même si l'on connaît tous les mystères d'une race qui échappent aux blancs.

Voilà un empereur renvoyé à ses terrains de golf et à ses réceptions mondaines. Il n'aura pas même le souci, de partir pour l'exil; il y est ! Mais ce départ n'arrange rien ! M. Diem ne représente toujours qu'une partie de la population; il a toujours en face de lui des « bandes » (bien plus que des sectes) qui sont armées et que les forces nationales ne sont pas parvenues à éliminer. Il y a toujours le corps expéditionnaire français dont la position est de plus en plus délicate et sur le dos duquel une unanimité pourrait brusquement se faire...

Ce qui manque c'est — aussi paradoxal que cela puisse paraître — un second M. Diem dont tout le monde accepterait la compétence. Il n'en existe pas. Dès lors l'Indochine, en tant que nation libre est condamnée. La situation interne reste inextricable et l'on ne peut que craindre le pire, lors de la consultation populaire de 1956. D'ailleurs dans un pays

où, dès que l'on s'enfonce à l'intérieur des terres, les gens ne savent ni lire ni écrire, quelle est la valeur réelle d'un plébiscite ? En revanche, sur le plan de la grande politique internationale, le « théâtre » Indochinois reste d'une actualité brûlante. Si la France y a perdu ses illusions, les Etats-Unis ont conservé les leurs. En soi, l'Indochine leur est indifférente, mais ils ne sont pas décidés à abandonner un nouveau et vaste territoire, doté de belles villes, d'excellents ports, sur une mer qui serait le centre d'une guerre asiatique, au monde communiste. Tant qu'il y avait un semblant de structure constitutionnelle, tant qu'un gouvernement soi-disant légal était au pouvoir, on pouvait agir sur cet organisme et le soutenir. Maintenant il n'y a plus rien. Il reste un homme et des factieux. Tout cela évolue d'heure en heure et l'on peut s'attendre aux plus curieux événements... Les Occidentaux apprennent à leurs dépens que la logique et le bon sens qui régissent plus ou moins bien leurs rapports internes, ne sont pas de mise parmi les peuples jaunes. Ce n'est pas la première fois qu'ils en font l'expérience; ni la dernière !

Les Italiens ont élu un chef de l'Etat. Il ne faudrait pas déduire du fait qu'il fut finalement désigné à la quasi-unanimité, que les luttes politiques intesti-

nes vont cesser et que l'on va voir l'apaisement intérieur. Bien au contraire ! M. Gronchi, bien qu'issu du parti démocrate-chrétien, est un caractère indépendant dont l'opposition par dépendant dont l'opposition parlementaire sut très habilement se servir.

En posant la candidature de celui qui déjà présidait la Chambre, elle a choisi une bonne « monture ». La valeur politique de l'homme était incontestée. En le maintenant sur la liste durant les trois tours de scrutin à majorité qualifiée, on lui a fait passer le cap des tempêtes. Dès l'instant où il ne s'agissait plus que de majorité simple, l'élection risquait d'aboutir, car, en dehors du cadre strict des partis, M. Gronchi compte, dans toutes les directions, de nombreux amis personnels. Les dirigeants du parti démocrate-chrétien ont compris la menace et d'un geste unilatéral ont réintroduit le candidat dans leurs rangs en en faisant leur homme-lige ! D'où cette unanimité inattendue et déterminante...

Certes cela renforce singulièrement la position personnelle de l'élu. Il n'est pas l'homme d'un parti. Il n'est pas attaché à un parti; c'est au contraire lui qui les tient à sa merci. On ignore comment le nouveau chef de l'Etat va réagir, au lendemain des manœuvres qui ont caractérisé son élection. A plus de 65 ans, M. Gronchi est un

homme pondéré, qui, comme il l'a immédiatement déclaré, saura se placer au-dessus des luttes partisans et n'envisager que l'intérêt supérieur du pays. Cependant un politicien est un politicien ! Tout en tenant la balance égale, il n'oubliera pas l'attitude personnelle de certains adversaires qui se recrutent principalement dans le parti dont il est issu. Le Président du Conseil, qui, selon la tradition, va lui remettre la démission collective de son Cabinet, est du nombre. M. Scelba ne s'en est d'ailleurs pas caché, et il l'a prouvé à la séance même, en ne s'associant pas aux applaudissements de commande et d'usage.

Ainsi cette élection, suivant la ligne politique qu'adoptera le Président, bien loin de servir à calmer les esprits, pourrait les échauffer davantage. La gauche, grâce à laquelle M. Gronchi a triomphé de M. Merzagore, candidat, officiel celui-là, de la démocratie-chrétienne, attend du Président qu'il lui rende sa politesse. Ce serait se lancer dans l'aventure. Mrs Luce, ambassadeur des Etats-Unis veille. Mais comment vont se renouer les rapports entre le chef de l'Etat et son ancien parti ? Les hommes en cause seront-ils assez sages pour passer l'éponge et ne songer qu'aux meilleurs méthodes pour gouverner ? C'est ce que l'on saura sous peu.

De Saïgon à Rome

par Me Marcel-W. Suès

La guerre civile au Vietnam

Les forces régulières de l'armée nationale franchissent l'Arroyo chinois et ont lancé l'assaut contre le marché Son Kui, dans la banlieue de Cholon où sont retranchés plusieurs centaines de combattants de la secte des Binh Xuyen. Elles ont réussi à encercler le marché Son Kui. L'attaque est menée par plusieurs bataillons. Un obus de mortier des Binh Xuyen, qui ont déclenché le tir de barrage, a mis le feu à d'importants entrepôts et à une distillerie. Une partie du marché est la proie des flammes.

Le plan d'action de l'empereur Bao-Dai

« Je veux revenir au Vietnam avec un plan d'action, dès que la situation sera moins confuse », a déclaré l'empereur Bao Dai à l'envoyé spécial à Cannes du quotidien parisien « France-Soir », André Costes.

Bao Dai a précisé que « c'est à la demande de Ngo Dinh Diem qu'il est resté en France depuis la clôture de la conférence de Genève. Il a ajouté : « Mon éloignement du Vietnam aurait pour but de justifier, au moins en apparence, l'octroi de pleins pouvoirs sans lesquels M. Diem se déclarait absolument incapable de mener à bonne fin son programme politique nécessaire par le partage du pays ».

Conjuration d'extrémistes

Au sujet des événements récents de Saïgon, Bao Dai estime qu'il s'agit « d'une conjuration d'extrémistes qui ont cherché à tirer parti des troubles ». Quant à l'importance des décisions prises par le comité révolutionnaire, l'empereur déclare : « Ce que je sais des groupements qui ont participé à cette tentative insurrectionnelle, de leur structure et de leur consistance, me conduit à penser que les fauteurs de troubles ne représentent qu'une minorité infime ».

Avant Cannes

Bao Dai a ensuite exposé son désir de réunir à Cannes des personnalités représentant tout l'éventail politique du Vietnam afin qu'elles trouvent une solution à la crise. « Je n'imposerais aucune solution et me contenterai de formuler des principes généraux, a dit l'empereur, la politique de dosage et de préférences personnelles n'est plus de mise. Il s'agit maintenant de promouvoir un système nouveau, dynamique, efficace, mettant à contribution toutes les énergies nationales susceptibles d'entraîner le peuple tout entier. Le salut est à ce prix ».

L'aide américaine

Interrogé par l'envoyé spécial de « France-Soir » sur le point de savoir dans quelle mesure la « solution d'ensemble » envisagée dans le message au peuple vietnamien tenait comp-

te de l'aide américaine, Bao Dai a déclaré : « Nul mieux que moi ne saurait mesurer l'importance de ce que le Vietnam doit et devra encore au gouvernement des Etats-Unis. Or, pour toutes les nations du « monde libre », ce qui compte, c'est que le Vietnam survive. Pour cela, il faut qu'il retrouve et maintienne sa cohésion. Nos amis admettront sans doute que le chef de l'Etat est meilleur juge que quiconque des moyens à employer pour y parvenir. Je prendrai mes responsabilités. »

« Il a été démontré d'ailleurs que les méthodes désapprouvées par moi étaient catastrophiques. A présent, il faudra éviter de s'engager dans la voie de nouvelles erreurs. »

La situation à Saïgon L'attaque de l'armée nationale

L'attaque de l'armée nationale, déclenchée lundi, se développe maintenant dans tout le quartier de Cholon, ainsi que le long de l'Arroyo chinois, affluent de la rivière de Saïgon.

On apprend que les forces régulières occupent en fin d'après-midi l'ancien quartier général du général Le Van Vien, chef suprême de la secte des Binh Xuyen. Cet ancien Q. G. avait été détruit à la fin de la semaine dernière et évacué par les chefs binh xuyen qui l'occupaient.

La bataille s'étend dans divers quartiers de la ville chinoise de Cholon. Les combats font rage en trois points : 1. Dans le quartier du marché Son Kuy ; 2. Autour de l'ancien quartier général de Le Van Vien, que les troupes nationales viennent d'occuper ; 3. Autour de la villa de Le Van Vien, située à l'autre extrémité de Cholon et défendue par plusieurs commandos de choc des Binh Xuyen.

Les bâtiments qui abritent les services de la mission d'assistance militaire américaine (MAAG), situés à proximité de la résidence de Le Van Vien ont été évacués. Les officiers américains se sont réfugiés à Saïgon.

Le général Le Van Vien, commandant en chef des Binh Xuyen, aurait été blessé au cours des combats de Cholon, apprend-on de bonne source.

Dans un ordre du jour adressé aux troupes de l'armée nationale, le général Le Van Ty les encourage à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire totale sur les rebelles. Il leur annonce qu'aucun changement n'est intervenu dans le gouvernement et dans l'état-major et il souligne qu'il est fier de les commander.

Certes, le jeune « Jango » n'a pas encore fait beaucoup parler de lui en politique mais cependant l'an dernier, quelques mois avant le suicide du président Vargas, il s'était rendu populaire alors qu'occupant les fonctions du ministre du travail dans le cabinet Vargas, il avait d'un trait de plume, doublé les salaires.

Les ouvriers, disait-il, doivent avoir leur part des bénéfices réalisés par l'industrie et l'agriculture, bénéfices dus à l'inflation. Cette mesure cause un effet considérable dans tout le Brésil. Le président Vargas dut se défaire de son jeune ministre du travail. Mais cette augmentation des salaires se fit quand même et « Jango » resta le secrétaire privé et le conseiller le plus intime de Vargas tout en assumant la présidence de son propre parti.

Signalons encore un candidat pour la forme : Plinio Salgado, ancien « intégraliste ». Ces sortes de fascistes brésiliens portent chemise verte qui, dans le sud du pays, où les Allemands sont légion et où ce mouvement rencontra quelques échos. Ce candidat n'a aucune chance dans la lutte pour l'élection présidentielle. En ce qui concerne les communistes, on sait que leur parti est interdit, mais beaucoup de petits groupes, tels que les progressistes sociaux, les socialistes et les adhérents du parti du travail sympathisent avec les communistes et font valoir leurs droits en raison même de la situation économique critique dans laquelle se trouve présentement le Brésil.

IMPRIMERIE RHODANIQUE - ST-MAURICE

Echos du monde

Quatre avions à réaction suédois sont entrés en collision, lundi matin, près de Norrköping, dans le centre de la Suède, annonce le quartier général de l'aviation. On pense que les quatre pilotes ont été tués. Le temps était brumeux et la couche de neige très basse.

Les détenus Horst Als, 25 ans et Hans Brink, 27 ans, tous deux internes à la prison de Rorschach, et qui s'étaient évadés le lundi de Pâques, viennent d'être arrêtés à Munich.

Dimanche après-midi, un motocycliste, Joseph Koch, 19 ans, manoeuvre, domicilié à Malters, ayant sur le siège arrière, M. Alois Burri, 22 ans et également domicilié à Malters, circulait entre Gelfingen et Baldeg, lorsque peu avant cette localité, les deux hommes voulurent faire signe à quatre jeunes filles arrêtées au bord de la route. Ils regardèrent en arrière et le véhicule se dirigea vers le milieu de la route où il entra en collision avec une automobile venant en sens inverse, et alla s'écraser contre un mur. Les deux hommes furent projetés à une vingtaine de mètres sur la route. Koch fut tué sur le coup et Burri dut être transporté dans un état très grave à l'hôpital cantonal de Lucerne.

Le petit Hans Peter Fricker, âgé de 4 ans, se tenait sur le marche-pied d'un rouleau conduit par son père. Sur la route qui descend vers Fullinsdorf, les chevaux s'emballèrent et le père et l'enfant tombèrent à terre. Le petit, atteint par le rouleau, a été tué sur le coup. Le père s'en tire avec de légères blessures.

Samedi à midi, une automobile neuchâteloise roulait correctement sur le côté droit de la chaussée entre Ramiswil et Mumliswil, alors que survenait du côté opposé un vélomoteur monté par M. Kurt Bader, manoeuvre, âgé de 21 ans, domicilié à Ramiswil. Ce dernier perdit la maîtrise de sa direction et vint se précipiter sur sa gauche. L'automobiliste freina aussitôt mais ne put éviter la collision. M. Kurt Bader fut projeté par dessus le toit de la voiture et rebomba finalement sur la route. Il est décédé une demi-heure plus tard des suites de ses graves blessures.

Les chefs communistes redoutent la Vierge Marie

Le chef du parti communiste de Hongrie a averti que l'année Mariale devrait être supprimée dans ce pays, autrement « le culte de Marie finirait par l'emporter sur le culte de Marx et de Lénine ».

Au cours d'une réunion de propagande, tenue à Budapest, pour les « ouvriers culturels », Joseph Revai, chef de la section de propagande du Comité central communiste hongrois, s'exprimait ainsi : « Si nous laissons les éléments catholiques réactionnaires et conservateurs répandre à travers toute la Hongrie, sans aucune restriction ni empêchement, leur programme de dévotions spéciales à Marie, le culte de Marie finira par prévaloir sur le culte de Marx et Lénine, et la superstition du Moyen-Age ramènera la victoire dans les esprits de la jeunesse hongroise ».

Le renouveau de la foi pendant l'Année Mariale, ajoutait-il, sera plus dangereux pour le régime communiste qu'une flotte aérienne de bombardiers en provenance du monde capitaliste ».

D'autre part, le ministre communiste de l'Education de Tchécoslovaquie, Zdenek Nejedly, a ordonné à tous les principaux chefs d'écoles de donner au moins deux conférences dans chaque classe, afin d'expliquer aux élèves « les dangers que le culte de Marie fait courir au gouvernement démocratique populaire ».

NOUVELLES SUISSES

De jeunes voleurs d'autos condamnés

La cour pénale de Bâle a eu à s'occuper du cas de deux jeunes voleurs d'autos.

Le principal accusé, âgé à peine de vingt ans, a été condamné à deux ans de prison pour s'être emparé à plusieurs reprises de véhicules à moteurs, vols, entrave à la circulation routière, blessures corporelles graves, et pour avoir piloté plusieurs fois des véhicules à moteur sans permis de conduire en état d'ivresse. Un comparse du même âge a été condamné à 5 mois de prison sans sursis pour s'être emparé de véhicules à moteur et avoir conduit sans permis. Un troisième prévenu, enfin, âgé de 21 ans, a été condamné à deux cents francs d'amende pour complicité dans des vols de voitures.

Une enquête est ouverte contre le directeur général des douanes

Le ministère public fédéral a examiné les actes qui lui ont été remis le 29 avril par le chef du Département fédéral des finances et des douanes, concernant l'enquête disciplinaire dirigée contre M. Widmer, directeur général des douanes. Le ministère public est arrivé à la conclusion que de graves soupçons d'abus de confiance et d'abus d'autorité pèsent sur le présumé. Se fondant sur ces constatations, le Département fédéral de justice et police a chargé le ministère public fédéral d'ouvrir une enquête de police judiciaire au sens des articles de la loi fédérale sur la procédure pénale.



La Fanfare municipale L'Agaunoise a le regret de faire part du décès de

Madame Louise DIONISOTTI-GAY

épouse de son président d'honneur, M. Michel Dionisotti.



La famille François LAMON, à Lens, profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à sa douloureuse épreuve.



— Alors Bébert, ton dernier désir ?
— Déguster les fameuses TARTES aux fraises nouvelles à La Bergère !



MENARD MARTIGNY
Toutes les cigarettes importées

Maison 100, n° Valaisanne

Fournisseur contractuel :
Usego, Alro, Concordia

Le tabac est une marchandise délicate. Commerçants, travaillez avec le grossiste spécialisé.

MARCHANDISE FRAICHE
Téléphone 6 11 53

Cigarettes
TABACS
CIGARES
EN GROS

C'était moi qui l'aidais à porter la ratatouille de son, de déchets de légumes et d'eau de vaisselle.

Noë est une fête pour les enfants, mais elle donne bier à faire aux enfants de cœur. Il faut nettoyer l'église, sortir la crèche, monter les tréteaux, faire briller les candélabres. C'était aux autres de se réjouir, d'admirer l'Enfant Jésus sur la paille, mais nous, nous devons arranger le magnifique spectacle. Tante Félicia voulait que le village se rendit compte du changement de curé dans la paroisse. Si on avait fait d'après ses désirs, la vache et l'âne n'auraient pas manqué à la scène de la Nativité, mais le sacristain qui souffrait de rhumatismes opposait de la résistance à toutes les innovations. On s'était toujours contenté de bien peu de chose, il ne fallait pas gêner les villageois jamais reconnaissants ! Oncle Rosendo soutenait tante Félicia dans ses projets.

Tout fut prêt pour la messe de minuit et nous attendions anxieux le succès de notre effort. Docteurs et Lucie se chargèrent de se mêler aux paroissiens pour entendre ce qu'ils disaient. Moi bien entendu, j'aiderais à la messe, paré de mon surplus empressé et, à la fin, je passerais le tronc aux aumônes qui seraient, sûrement, très généreuses. Tante Adelaïde devait encourager le chant des « villancicos » qui parlent des bergers guidés par l'étoile et des Rois Mages arrivés pour adorer le Sauveur.

JAVIER BUENO
Les vaincus héroïques
La Puerta del sol
ROMAN Traduit de l'espagnol par Julia Chamorel
20

Depuis la tombée de la nuit, l'attente de l'heure solennelle fut longue. Tante Félicia m'envoyait à tout moment à l'église pour voir s'il y arrivait du monde. A onze heures, comme je lui disais que, seules, quelques femmes étaient venues, elle m'accusait d'avoir mal compté, car elle était certaine que l'église se remplirait. Pour être sûre que la cloche appellerait bien les paroissiens, elle tint à la faire sonner elle-même en tirant la corde de toutes ses forces.

Enfin, le moment arriva : le sacristain alluma les cierges, tandis qu'oncle Rosendo mettait ses ornements pour la messe. Il passait la chasuble, lorsque tante Félicia entra dans la sacristie en proie au désespoir et à la colère.

— « Il n'y a que quatre chats, tu entends Rosendo, quatre chats à l'église ! » s'écria-t-elle. — « Une honte, un scandale ! »

Oncle Rosendo continuait à préparer le calice.

— « Non, cela ne peut se passer ainsi : il faut aller chercher les gena chez eux, les réveiller, les faire venir de force », réclamait ma tante en s'adressant au sacristain.

Celui-ci souriait :

— « Je vous l'avais bien dit ; cela ne valait pas la peine de tant se tracasser. »

Alors tante Félicia s'accrocha à l'aube garnie de dentelle jaunies d'oncle Rosendo pour le retenir.

— « Non, tu ne chanteras pas la messe, je ne le permets pas, devant quatre vieilles bigotes. Qu'elles s'en aillent... »

Le curé la repoussa doucement et prit le calice. Je le suivis. Il chanta la messe avec ferveur et son chant résonnait dans le temple vide. Le sacristain lui répondait depuis le chœur d'une voix découragée.

Vite on éteignit les cierges et nous pûmes nous coucher.

Après Noël, on fit boucherie. Cela se passa dans le jardin sous la vigne nue. On mit le cochon sur une table basse et branlante : deux hommes le tenaient par les pattes et par les oreilles, tandis que le gitane tueur lui enfonçait lentement le couteau dans la gorge. Le sang coula à grand jet dans un baquet, éclaboussant la figure de la femme chargée de le remuer, puis ce fut un filet chaque fois plus mince jusqu'à la dernière gouttelette. Pourquoi le cochon s'était-il tant débattu, pourquoi avait-il tant hurlé ? Ne se doutait-il pas que tante Félicia l'engraissait pour avoir du bon lard et de magnifiques jambons ? Son sort n'était pas différent de celui de tous les porcs, il n'avait aucune raison de faire un tel vacarme ! Finalement il se tut, ne bougea plus et resta bien tranquille sur la table, et les aides du gitane purent étancher la sueur qui perlait à leurs tempes, en murmurant : « On l'a eu quand même ! » Le gitane essuya son couteau sur la manche de sa chemise et puis il constata que la pointe était bien aiguisée. Des femmes jetèrent sur le cochon des seaux d'eau bouillante pour faciliter l'enlèvement des poils et ainsi il apparut tout rose et joli. Quel joyeux branle-

(A suivre.)

(Tous droits réservés. Librairie Payot, Lausanne)

nouveau



Arôme de
chocolat pur



**Suchard
EXPRESS**

l'aliment fortifiant
au glycérophosphate de calcium

se dissout rapidement

au lait
chaud

l'aliment fortifiant

Reste toujours granuleux, ne colle jamais!



**Vous serez enchanté
de l'arôme chocolat fin et naturel**

avec bon-images AVANTI

A vendre

à Granges, 1 appartement 4 chambres, cuisine, salle de bain et chambre à lessive, galeas et cave. Prix avantageux.
Ecrire sous chiffre B. 66 au Journal de Sierre.

FROMAGE

1/2 jusque 1/4 gras, à Fr. 2.60, 2.80 et qualité spéciale à Fr. 3.60 par kilo, contre remboursement.
G. Moser's Erben, Wölhusen.



la belle confection
Avenue de la Gare

Je demande pour petit alpage au-dessus de Bourg-St-Pierre un

berger

de 13 à 14 ans, capable de traire 4 à 5 vaches. Vie de famille.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre Q 1683.

Jeune homme, 26 ans, cherche place comme

manœuvre de garage

région du Bas - Valais, de préférence; entrée de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre P 6042 S, à Publicitas, Sion.

Volontaire

cherchée pour aider dame seule, bel appartement, excellente nourriture. Mme T. Visoni, 13, rue Jardinière, Chaux-de-Fonds, téléph. (039) 2.39.45.

Chevrolet

basculant 3 côtés, en bon état de marche, à vendre pour cause de non emploi. Fréd. Pasche, - Transports, Bonne - Espérance 17, Lausanne. - Téléph. 28 25 29.

Apprentie vendeuse

demandée par commerce de confections de la place de Sion.

Entrée de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre P. 6177 S. Publicitas, Sion.

A vendre

2 fourneaux

potagers « Sursee » en parfait état, 2 et 3 trous, pour cause de départ.

S'adresser à M. Couppey, Hôtel de la Planta, Sion. Tél. 2.14.53.

Sommelière

est demandée. Entrée immédiate.

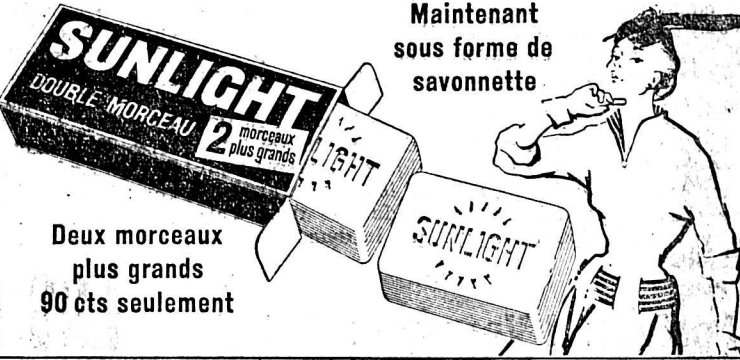
Café de la Poste, Charrat, tél. No (026) 6.30.89.



...son travail terminé,
il se lave au savon
**SUNLIGHT
DOUBLE MORCEAU!**

SD 85

Après le travail, de nouveau les pores. Ce savon pur, à la propre et frais... on se sent revivre! Car le doux savon SUNLIGHT DOUBLE MORCEAU extra-savonneux mousse merveilleusement et désincruste l'employer tout aussi bien pour les mains, le visage et le corps. Il est extraordinairement profitable et en outre avantageux!



Maintenant
sous forme de
savonnette

Deux morceaux
plus grands
90 cts seulement

**Si
avantageux**

**300 paires
chausselles Nylon**

POUR MESSIEURS
unies et fantaisie

-.95

NATURELLEMENT

A la
Porte Neuve

Tél. 2 29 51 SION S.A.

(Siège social à Sion)

LE MAGASIN LE PLUS SYMPATHIQUE DU CANTON

SAMEDI 6x24.000
à Châtea-d'Oex

LOTÉRIE ROMANDE

UN CAMPARI

Chronique sportive

Football

Brigue I - Sion II
1-5 (0-3)

Cette importante partie, tant pour Sion (ascension) que pour Brigue (relégation), s'est disputée à Brigue devant un public clairsemé. Sous les ordres de M. Ducret, de Vevey, dont la tâche fut facilitée par la parfaite correction de tous les joueurs, les équipes se présentèrent dans les formations suivantes :

Brigue : Tscherrig, Feger, Albrecht II, Offner, Chanton, D'Allagnolo, Albrecht I, Benelli, Zuffi, Schmid et Bafico.

Sion : Lager, Catherein, Blaser, Pralong, Théodoloz, Siegenthaler, de Kalbermatten, Troger, Allégroz I, Métrailler et Allégroz II.

Sion attaque d'emblée et marque un but dans les premières minutes déjà. Brigue réagit, mais sans résultat. Sion s'impose alors nettement et augmente son avance. A la mi-temps le score est de 3 à 0. En seconde mi-temps Brigue joue battu, et on assiste à quelques jolis mouvements de la part des Séduois, qui marquent encore 2 buts par les frères Allégroz. Benelli sauvera l'honneur pour ses couleurs un quart d'heure avant la fin.

Sion possède une belle équipe, qui a conquis par cette victoire le titre de champion de groupe.

La défense est intraitable. Lager a fait quelques beaux arrêts, et Blaser comme stoppeur a fait merveille. Les demis ont très bien soutenu l'attaque, tout en marquant les inters adverses. En avant, Troger a été le meilleur, mais c'était tout le compartiment d'attaque qui fit plaisir à voir. Avec un tel jeu Sion II ferait bonne figure en 2e ligue, mais tous les adversaires ne seront pas si faibles que Brigue, qui a joué en-dessous de ses moyens.

Brigue a été faible et a accepté trop tôt la défaite. Seuls Chanton et Schmid essayent de faire un peu d'ordre en lançant quelques offensives qui auraient pu être dangereuses, si les avants avaient été plus inspirés. Mais Brigue doit se tirer d'affaire, car l'équipe vaut plus que la démonstration de dimanche.

Dorénavant I-Vernayaz I, 3-4

Ce derby, comme de coutume, s'est déroulé dans une ambiance extraordinaire. Les équipes mirent d'autant plus d'ardeur à la lutte qu'elles étaient toutes deux menacées par la relégation.

Les locaux alignèrent leur formation standard Au F. C. Vernayaz, M. Borgeat a énergiquement pris la situation en main et a mis sur pied la meilleure équipe possible. Dès le début, cette dernière organise un jeu de bonne facture qui fait contraste avec celui des locaux, essentiellement destructif. Le résultat ne se fait pas attendre : Voeffray, profitant d'un excellent travail préparatoire de Lugon et Revaz II, réalise deux jolis buts. Jordan perd la tête et se laisse aller à un geste qui lui vaut l'expulsion. Ses camarades ne se résignent cependant pas à la défaite et luttent avec une vigueur extraordinaire. O. Gay réduit l'écart. En seconde mi-temps, les locaux sont survoltés ; avec l'appui du vent, ils accablent leur adversaire. F. Gay égalise superbement en reprenant un corner de la tête.

La partie devient de plus en plus acharnée. Revaz II donne l'avantage à Vernayaz, mais Pochon parvient à rétablir le score.

Finalement le meilleur technicien sur le terrain, Voeffray, quoique en mauvaise posture, expédie un « bolide » qui « gicle » au fond des filets après avoir touché le montant.

La principale arme des locaux est l'énergie. Avec un jeu d'ensemble plus étudié, l'équipe obtiendrait certainement de bons résultats.

Vernayaz a présenté un meilleur jeu et a mérité la victoire. La défense et les demis ont relativement bien joué, tandis qu'en avant on a spécialement remarqué Voeffray et Revaz II.

Cyclisme

Le week-ardennais et le Challenge Desgranges-Colombo

Grâce à son doublé sensationnel dans le week-end ardennais, le Belge Stan Ockers a fait un bon classement. Celui-ci est passablement bouleversé comme on le verra ci-après. Les Belges sont les grands bénéficiaires de ce dernier dimanche et devançant maintenant les Français à « l'inter-nations ».

Voici du reste comment se présentent les classements :

Individuels : 1. Germain Derycke (Belg.) 53 pts ; 2. Ockers (Belg.) 51 ; 3. Bobet (France) 40 ; 4. Gauthier (France) 38 ; 5. Van Steenberghe (Belg.) 36 ; 6. R. Decock (Belg.) 32 ; 7. Scodeller



le délicieux



(France) 30 ; 8. Impanis (Belg.) 29 ; 9. Koblet (Suisse) 26 ; 10. Sterkx et Adriansens (Belg.) 22. Inter-Nations : 1. Belgique 324 pts ; 2. France 237 ; 3. Italie 69 ; 4. Suisse 26 ; 5. Angleterre 19.

Prochaine épreuve comptant pour le challenge : le Tour d'Italie (du 14 mai au 5 juin).

Le Grand Prix des Nations

Le grand prix des Nations (ou Rome-Naples-Rome) s'est terminé par la victoire de B. Monti qui s'est parvenu au cours de la dernière journée à rattrapper le retard qu'il avait sur Defilippis.

Classement général final : 1. Bruno Monti ; 2. Defilippis à 3' 04" ; 3. Fausto Coppi à 3' 36" ; 4. G. Albani à 9' 32" ; 5. Hugo Koblet à 9' 54" ; 6. A. Conterno à 13' 31" ; 32. Croci-Torti ; 33. Clerici.

Tir

Championnat de groupes

Cette épreuve qui s'est déroulée les 16-17 avril pour la partie de langue française du canton et qui coïncidait avec les concours individuels a vu les groupes ci-après désignés pour le second tour.

Ce dernier a lieu les 30 avril et 1er mai, à Sierre pour le Centre et à Martigny pour le Bas-Valais.

Seront donc en compétition à Sierre les 28 groupes suivants classés selon les résultats du 1er tir éliminatoire :

Sierre, le Stand (Groupe I) : 433 - Sion, La Cible (Sionne) : 427 - Chamoson, La Lanterne : 413 ? Sierre, Le Stand (Groupe III) : 411 - St-Léonard, La Villageoise : 411 - Montana-Verma-la, Armes Réunies (Gr. I) : 408 - Vétroz, Armes Réunies (Gr. I) : 405 - Chippis, Tir mil. et Liberté (Gr. I) : 402 - Sion, La Cible (Valère) : 401 - Praz-Jean, St-Martin, Fougère (Gr. I) : 400 - Muraz-Sierre (Gr. I) : 399 - Chamoson, Nouvelle Cible : 397 - Sion, La Cible (Rhône) : 397 - Sion, La Cible (Maragnnaz) : 395 - St-Léonard, La Villageoise (Gr. II) : 395 - Leytron, Espérance : 394 - Sion, La Cible (Planta) : 393 - Ardon, Amis Tireurs, Les Vieux d'Isières : 392 - Chippis, Tir milit. et Liberté (Gr. II) :

Les chemins de fer privés délibèrent

C'est dans l'antique cité d'Yverdon que s'est ouverte, le 28 avril, la Conférence de printemps de l'Union d'Entreprises suisses de Transport, présidée par M. R. Widmer, Dir. du Chemin de fer M. O. B., à Montreux.

Vu l'importance de l'ordre du jour, de nombreux représentants des Chemins de fer privés et des compagnies de navigation de toutes la Suisse sont présents. La Conférence débute, selon l'usage, par les séances des sections (Tramways, Navigation, Chemins de fer à voie normale, chemin de fer à voie étroite) qui discutent les intérêts particuliers de ces entreprises.

La section des Tramways, présidée par M. le Dr Miescher, Dir. des Tramways de Bâle, s'occupe, entre autres, des indicateurs de Direction, des délais de révision pour le matériel roulant et de la création d'un abonnement général valable sur les tramways. La section Navigation, présidée par M. E. Oetli, direct. à Schaffhouse, entendit des communications concernant le service militaire du personnel, le remboursement des droits de douane pour carburants utilisés pour les courses spéciales et la question des achats collectifs de charbon. Les 2e et 3e sections (voie normale et voie étroite), présidées par M. J. von Kaenel, dir. à Tavannes, discutèrent de l'acquisition de palettes, des affiches-reclame à placer sur les wagons de marchandises, de la vente aux voyageurs de parapluies en papier paraffiné, de l'Euro-pabus et de questions tarifaires.

Après avoir assisté à une démonstration des gyrobuses d'Yverdon-Grandson, seuls de ce genre en Europe, les participants à la Conférence montèrent par train spécial à Sainte-Croix, puis aux Rasses, dans un admirable décor de pâturages et de sapins. C'est au Grand-Hôtel des Rasses qu'eut lieu, le lendemain, la séance plénière de la Conférence, qui fut honorée de la présence de M. Louis Guisan, conseiller d'Etat, M. Wischer, dir. général des C. F. F., M. le prof. Meyer, représentant le Département des Postes et des Chemins de fer, M. Burkhard, chef du Service des autos des P. T. T., M. Hirzel, chef de service à l'Office fédéral des Transports, M. Paillard, président du Conseil d'administration du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix et M. Champod, syndic de Bulet.

Après l'adoption des comptes de l'Union, qui représentent un total de dépenses de Fr. 163 659 64, couvent par les recettes, de ceux de la Centrale d'achats et de l'Organe officiel « Les Transports Publics », l'assemblée entendit, avec beaucoup d'intérêt, les rapports des commissions spéciales de l'Union chargées d'étudier les importants problèmes dont dépendent le développement et l'exploitation de nos chemins de fer privés.

Parmi les questions soulevées, relevons celle concernant l'unification de la signification des passages à niveau. La convention internationale européenne qui doit unifier cette signalisation n'est toujours pas conclue. On peut néanmoins compter que le feu clignotant rouge sera adopté comme signal formel d'arrêt. Mais il faut veiller à ce que ce signal n'ait pas sa valeur diminuée par des signaux mobiles servant à marquer des chantiers de travail, etc. La question de compléter les signaux optiques et acoustiques par des demi-barrières laisse très sceptique la commission. Car on reviendrait ainsi à une fermeture automatique des passages à niveau, qui n'est pas désirable.

La Commission de l'automobile, présidée par M. X. Rémy, dir. des Chemins de fer fribourgeois, suit attentivement la révision de la loi fédérale sur la circulation routière. Elle a insisté en particulier sur le maintien dans des limites raisonnables des dimensions et des poids des véhicules autorisés à circuler en Suisse, et donné son avis sur les conditions de travail des conducteurs professionnels de véhicules automobiles. Le problème de la coordination des transports fait l'objet de son attention particulière. Elle arrive à la conclusion qu'il est indispensable de compléter la Constitution fédérale par un article donnant compétence de légiférer en matière de coordination des transports en général.

392 - Sierre, Stand (Gr. IV) : 390 - Sion, Sté des Sous-Off. (Gr. ASSO) : 390 - Sion, La Cible (St-Georges) : 389 - Randogne : 383 - Sion, La Cible (Tourbillon) : 380 - Sierre, Stand (Gr. V) : 379 - Muraz-Sierre (Gr. II) : 376 - Sierre, Le Stand (Groupe VIII) : 376 - Vétroz, Armes Réunies (Gr. II) : 375.

A Sierre

Vionnaz, L'Avenir (Gr. I) : 419 - Monthey, Les Carabiniers (Gr. I) : 409 Orsières, L'Eclair (Gr. I) : 407 - Champéry, Le Progrès (Gr. I) : 406 - St-Maurice, Tireurs de la Garde (Gr. I) : 406 - St-Maurice, Noble Jeu de Cible (Gr. III) : 404 - Bagnes, Le Pleureur (Gr. I) : 399 - Vouvy, Les Amis (Gr. I) : 396 - Collombey (Gr. I) : 395 - Salvan (Gr. I) : 392 - Collombey (Gr. II) : 391 - Monthey, Les Carabiniers (Gr. II) : 389 - St-Maurice, Noble Jeu de Cible (Gr. I) : 389 - Les Evouettes, Carabiniers (Gr. I) : 386 - St-Maurice, Tireurs de la Garde (Gr. III) : 386 - Bouveret, Carabiniers (Gr. I) : 385 - St-Maurice, Tireurs de la Garde (Gr. II) : 385 - St-Gingolph, Echo du Grammont (Gr. I) : 379.

Ensuite de ce 2e tir, l'élimination se fera par région, y compris Viège pour le Haut-Valais, de sorte qu'il restera 24 groupes en compétition pour le tir final cantonal le 15 mai, à Sion, où seront désignés les 8 groupes valaisans appelés à se mesurer sur le terrain fédéral.

Gymnastique

En gymnastique à l'artistique, la Suisse et la France se sont rencontrées à Paris, samedi soir. La Suisse a gagné le match, comme prévu, par 282,35 pts à 276,55.

Au classement individuel, succès de Joseph Stalder qui a totalisé 48,65 ; Gunthard est second avec 48,20 tandis que le Français Gouillou vient au 3e rang (47,35).

Meilleures notes : Barres : Gunthard et Gouillou 9,70 ; Cheval : Stalder 9,65 ; Anneaux : Stalder 9,65 ; Préliminaires : Changeat (Fr.) 9,90 ; Reck : Stalder 10,00 (maximum).

Classement par engins : barres : Suisse 55,80 ; France 54,50 ; cheval : S. 56,90, F. 54,45 ; anneaux : S. 55,90, F. 55,85 ; préliminaires : F. 57,

20, S. 56,40 ; reek : S. 57,35, F. 54,65. Comme on peut le constater, les Français furent brillants aux préliminaires, mais les Suisses au reek ne le furent pas moins (plus haut total du match).

Les gains du Sport-toto

12 pts 538 personnes chacune frs 242,80
11 pts 7.501 personnes chacune frs 17,40
10 pts 504.01 personnes chacune frs 2,55
Prix de consolation No 28, 425 gagnants, chacun frs 23,55.

E. U.

CHRONIQUE DE MONTHÉY

Collision de voiture

Dimanche soir, vers 20 heures 30, une VW portant plaque VD 10375, au volant de laquelle se trouvait M. Sandro-Ruegg, venait de Monthey et se dirigeait sur Collombey lorsqu'à la hauteur du Café Bel-Air une petite Citroën 2 CV, portant plaque VD 20917 et conduite par M. Théophile Genoud, venant de la gare CFF et se dirigeant sur la rue des Fours lui coupa la route.

La collision fut inévitable et la Citroën fut son avant complètement démolie alors que la VW n'a subi des dégâts qu'à son aile droite arrière.

Mme Suzanne Tornard, passagère de la Citroën, fut grièvement blessée à la tête et dut être conduite à l'hôpital de Monthey par M. le Dr Galletti, appelé sur les lieux.

La gendarmerie de Monthey a procédé aux constatations d'usage.

Vols de motos

La gendarmerie de Monthey a appréhendé, samedi, le dénommé R. P., domicilié à Monthey, âgé de 16 ans, qui s'était emparé de deux motocyclettes.

Le jeune délinquant a été gardé à disposition de la justice, étant donné qu'il est soupçonné d'être l'auteur d'autres méfaits.

Tour de Romandie

Le service de la police municipale a pris les dispositions nécessaires pour régler la circulation durant le départ et l'arrivée du Tour de Romandie les 5 et 8 mai prochains.

C'est ainsi que le jeudi 5 mai, de 10 h. 30 à 12 h. 30 toute circulation sera interrompue sur le parcours suivant : Rue des Bourguignons, Place du Comte Vert, Rue de l'Industrie jusqu'au carrefour du Tovey. Le dimanche 8 mai : la rue du Simplon jusqu'au Stand sera fermée à toute circulation ; le transit se fera par le pont de la piscine. Tout stationnement sera interdit à la rue du Pont. Afin de faciliter le parking des voitures il a été prévu, au Parc des sports, au quai de la Vièze et à la Place du Marché des places de stationnement.

Le premier mai à Monthey

La traditionnelle manifestation du premier mai s'est déroulée très calmement et peu de monde y a assisté. L'orateur du jour était M. Jean Möri, secrétaire de l'Union Syndicale Suisse.

Le cortège partit de la Gare CFF. à 18 heures, se rendit sur la place de l'Hôtel de Ville, où avait lieu la manifestation.

Un transport peu ordinaire

(Cg.) La population montheyenne a été intriguée par un transport peu commun. En effet, les ateliers Giovanola frères ont construit 2 citernes de 150 000 litres chacune destinées au domaine des Barges, propriété de la Ciba. Le transport de ces citernes s'est fait par la route et il a fallu faire un tour de ville, c'est-à-dire longer la voie CFF, dès la sortie des usines par la rue du Tonkin jusqu'à l'usine de la Ciba, passer la rue de l'Industrie et tourner sur la place du Marché afin de descendre par l'avenue de France en direction de Collombey. Ces citernes mesurent 3 mètres de diamètre et 21 mètres de longueur. Elles sont destinées à recevoir le mazout qui alimentera les installations de chauffage pour une séchoir.

Le domaine des Barges pourra ainsi procéder au séchage de l'herbe des pommes de terre et des betteraves, par exemple. Cette installation sera à disposition des particuliers si besoin est.

Nous reviendrons sur cette intéressante initiative appelée à rendre de grands services à nos agriculteurs.

Au Bouveret

Après l'accident

Au sujet du terrible accident qui s'est produit au Bouveret, on donne les renseignements qui suivent. La petite Germaine-Marie Seydoux était en compagnie de sa mère devant la coopérative en face de l'hôtel Bellevue.

Une automobile était à l'arrêt à cet endroit et une autre arrivait à une allure normale. L'enfant aperçut son papa qui rentrait de son travail et qui se trouvait de l'autre côté de la rue, la petite voulut courir au-devant de lui, et le conducteur de la voiture ne pouvait pas la voir arriver. Le choc se produisit sous les yeux des parents. Peut-on imaginer un spectacle aussi affreux. L'enfant fut projetée à quatre mètres en avant et fit plusieurs tours sur elle-même avant de rester inanimée sur la chaussée. Elle n'a pas encore repris connaissance et son père, admirable de courage, ne l'a pas quittée. D'autre part, à l'hôpital de Monthey, tout est mis en œuvre pour la sauver. Un faible espoir subsiste du fait que l'enfant respire normalement et qu'elle est assez calme.

De ferventes prières sont adressées à Dieu pour cette enfant charmante que chacun aime à rencontrer et qui fait la joie de ses parents. M. William Seydoux et son épouse savent que chacun est en pensée avec eux en cette épreuve si cruelle. Que Dieu mette fin bientôt à leur angoisse si déprimante en leur accordant la guérison de leur petite.

Un grand vermouth

NOBLESSE
blanc et rouge



... non merci, je préfère ma ...

PARISIENNE

FILTRE



20 cigarettes 95 ct.

... sa douceur plaît à la jeunesse!

Les derniers modèles
WISA-GLORIA
sont arrivés !



AGENCE OFFICIELLE



Dépositaire à Saxon :
CHARLY BRUCHEZ

" RAWYL "

Le porte-plume à réservoir garanti contre toutes casses, Fr. 7.90, 10.—, 12.50.

Papeterie AMACKER - Sierre
Téléphone (027) 5.13.32



Télégramme MOTUL No 2. MOTUL CENTURY : Indice de viscosité de 135. Graissage optimum aux plus grands régimes. La Motul Century a fait ses preuves sur des centaines de milliers de kilomètres. Motul S.A., Cully/Lausanne.

A VENDRE

- 1 JEEP MILITARY bon état 2400.—
- 1 JEEP WILLYS moteur révisé 4000.—
- 1 JEEP WILLYS 1951 très bon état 5800.—
- 1 LAND ROVER mod. 1950, bon état, moteur révisé 4600.—

Garage Moderne S. A.
AGENCE WILLYS-JEEP
BULLE

MARTIGNY - TAXIS

JOUR **6 1888** NUIT
4 VOITURES MODERNES CHAUFFABLES

A vendre station wagon Willys

modèle 1951, 4 roues motrices, moteur Hurricane, véhicule très soigné.
Barraud, Maupas 20, Lausanne, tél. 24.32.45 (heures des repas).

Effeuilleuses

2 ou 3 sont demandées. Bonnes conditions de travail. — Faire offres avec prétentions à Henri Vuilliamy, Lussy s. Morges (Vd), tél. (021) 7.23.70.

On cherche, dans café de campagne, gentille

jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. Commerce sérieux, vie de famille. Café Populaire, Vers-chez-les-Blancs s. Lausanne. Tél. No (021) 4.41.31.

Lit

Occasion, 2 places, crin animal. Quelques cent kilos fil de fer par cordon. Bas prix.

Bruchez G. E., Saxon.

A vendre

pour chalet-véranda-serre, trois vitrines 230 x 150, huit fenêtres, une porte en chêne.
Lustenberger, Nestlé 2, Montreux.

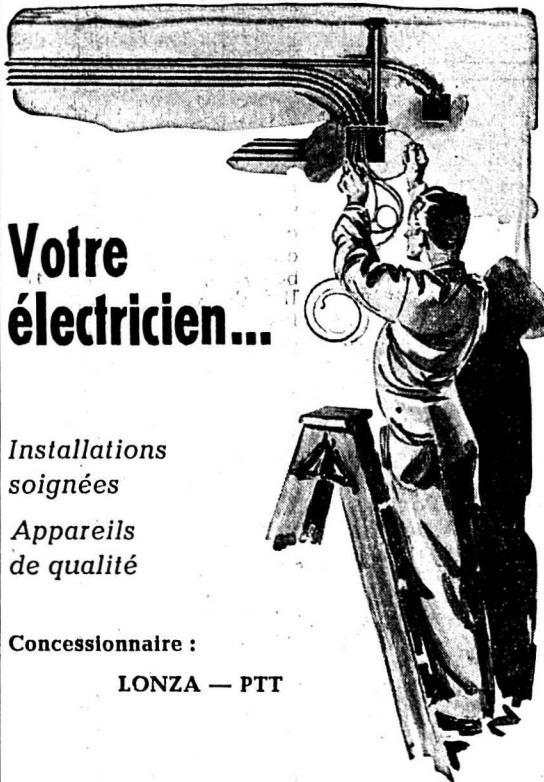
Prego la signorina

col pullover azzuro, avendo fatta il viaggio di Torino in Isviszera mercoledì, 27 aprile, in seconda classe, nell'ultima carrozza del treno partando di Torino ca. alle 13 ore, di favorirmi, comunicandomi il suo nome ed indirizzo sotto cifra M 3648 Y a Publicitas, Berna.

A vendre

FIAT belvedere

métallique, complètement révisée, mod. 52. Tél. (029) 2.72.39.



Votre électricien...

Installations soignées
Appareils de qualité

Concessionnaire :

LONZA — PTT

MARTIGNY

rue du Rhône
Tél. 026 / 6 17 92

ST-MAURICE

rue d'Agaune
Tél. 025 / 3 64 54

Electricité S. A. Martigny Faisant, Salamin et Cie

Les commerçants préfèrent

nos élèves comme employé(e)s

N'acceptant qu'un nombre restreint, nous leur accordons une formation individuelle et employons une méthode spéciale qui atteint la routine commerciale. Préparation à la pratique commerciale, aux C. F. F., téléphones, postes, douanes et hôtels. Diplôme commercial et de langue allemande en 12-15 mois.

Prochain cours : 9 mai 1955.

Demandez prospectus et renseignements détaillés.

Ecole supérieure Rigihof, Lucerne

(Ecole commerciale catholique)
Diebold Schillingstr. 12, Tél. (041) 2 97 46

Commission scolaire (formée de personnalités ecclésiastiques et laïques les plus compétentes)

Commission des diplômes (Les diplômes portent les signatures de membres de cette commission)

Cyprien Varone

Agence d'affaires
Porte-Neuve SION Tél. 2 14 68
Recouvrements amiables et litigieux. Expertises Représentations
Vente-Achat et gérance d'immeubles
Inscriptions gratuites

Hôtel-pension cherche pour fin mai une

fournante et une volontaire

Hôtel-Pension Elisabeth, Territet-Montreux.

Trouvé

à Martigny-Gare un porte-monnaie contenant une petite clef et une certaine somme d'argent.

La réclamer chez Pierroz Gilbert, Martigny-Combe.

Radios

Un lot d'appareils, révisés, garantis 6 mois, à partir de Fr. 50.—

Egalement tourne-disques et changeurs, dep. Fr. 35.—

Robert Peiry, technicien-radio, St-Maurice. Télévision.

A vendre radio

avec enregistreur sur fil. Etat de neuf, cédé moitié prix.

Téléphone No (026) 6.22.32, Saxon.

Café-restaurant dans station de montagne cherche

sommelière

connaissant les 2 services, pour de suite ou date à convenir. Bons gains assurés, vie de famille. Débutante acceptée.

Hôtel du Perron et de la Gare, Finhaut.

On cherche à échanger une

motofaucheuse

« Irus » contre jeune mulet.

S'adr. s. chiffre P. 6187 S. à Publicitas, à Sion.

On demande 2 bonnes

effeuilleuses

chez M. Eugène Niklaus, La Petite Faraz, La Tour-de-Peilz.

Restaurant du Jura vaudois cherche

personne

pour service et travaux divers. Débutante acceptée.

Hôtel du Chasseron, poste Les Rasses (Vd). Tél. (024) 6.23.88.

Docteur Pasquier

SAXON

absent

du 4 au 9 mai

On cherche

pour la saison d'été : 1 sommière, 2 filles de salle, 1 fille de cuisine, 1 fille d'office.

Hôtel du Glacier, Champex (Valais).

On cherche pour de suite une

fillette de salle

débutante, dans bon établissement du Bas-Valais.

Offres sous chiffre R. 1684 au Nouvelliste.

A vendre de beaux porcelets

S'adresser chez Adrien Défago, Monthey. Tél. 4.26.91.



AU FIL DE LA SEMAINE

PROTEGEZ VOS PIEDS...

contre les bactéries qui provoquent le champignon dit « Pied d'Athlète ». Toutes les chaussures en vente au Département « Pré-Sélection » INNOVATION sont traitées gratuitement avec « SANITIZED » le merveilleux produit qui — évite le développement des bactéries — lutte contre les odeurs incommodes — prolonge la durée du cuir et des tissus. « Sanitized » est un atout de plus de notre Rayon de chaussures.

VOUS TENEZ A VOTRE MONTRE

mais tient-elle à vous ? Non, si vous n'avez pas un bon bracelet. Vous trouverez un très beau choix de bracelets-montre au Rayon horlogerie INNOVATION.

UN BIJOU FAIT TOUJOURS PLAISIR

surtout s'il s'agit d'une des créations originales et uniques de la renommée bijouterie américaine « CORO », dont notre rayon s'est assuré l'exclusivité pour tout le Valais. Un bijou « CORO » allie la fantaisie au bon goût. Il plaît et fait plaisir.

AH ! SI J'AVAIS ACHETE mes bas Nylon à l'INNOVATION, je me serais évité bien des déceptions !

Les bas Nylon INNOVATION ne présentent aucune faiblesse et ne vous lâchent pas sans raison.

2 paires de bas font l'usage de 3 paires, surtout s'il s'agit de bas Nylon INNOVATION.

MADAME...

Si vous n'êtes plus très mince et si vous n'avez pas renoncé à être élégante, INNOVATION a pensé à vous et vous propose un beau choix de robes de coupes spécialement étudiées pour les tailles en dessus de 44. N'hésitez pas à venir nous rendre visite. Notre personnel se fera un plaisir d'essayer sur vous nos modèles et nous sommes certains que vous trouverez la toilette qui vous siedra à la perfection et vous donnera toute satisfaction.

DE FIDELES SERVITEURS sur lesquels vous pouvez vous reposer. Ils vous épargnent temps et argent.

A notre Département des Arts ménagers, vous trouverez tous les appareils des meilleures marques suisses et étrangères : machines à laver, cirreuses, aspirateurs, mélangeurs, ainsi que frigos, cuisinières, fer à repasser, etc...

Sur demande, nous vous accordons des facilités de paiement.

LE VIEUX JARDINIER vous dit :

« Biner, planter, bien arroser, c'est tout l'art du » jardinier... mais, il faut d'bons outils, des outils » qui ne fatiguent pas, souples, efficaces, bien équi- » librés, légers à la main, solides et durables. Une » bonne pelle, un bon sarcloir, une binette, un » arrosoir... et un tablier, v'là ça qui fait l'bon » jardinier. »

C'est cette qualité d'outils qu'INNOVATION vous propose, selon la devise traditionnelle : PRIX - QUALITE - CHOIX - SERVICE.

CYCLISTES,

vosre sécurité est enfin assurée !

... grâce au nouveau feu arrière rouge se branchant sur la dynamo.

Ce modèle breveté possède un dispositif spécial éclairant également le dos du cycliste.

Protégez donc votre vie et faites l'acquisition sans plus de retard, à notre Département SPORTS INNO, du nouveau feu arrière rouge qui ne coûte que Fr. 6.95.

AVIS AUX « MORDUS »...

Nous informons tous les jeunes lecteurs épris d'aventure, de la parution des Albums :

TINTIN No 21 à Fr. 7.25

SPIROU No 50 à Fr. 6.90

En vente au Rayon de librairie.

(Communiqué INNOVATION).

Soumission

Le bureau de BERRUT A., architecte, à Monthey, met en soumission les travaux de maçonnerie, charpente, couverture et ferblanterie, installations sanitaires, électricité, chauffage, menuiserie, gypserie-peinture relatifs à la construction d'un immeuble locatif à St-Maurice pour M. J.-J. Casanova.

Les plans et formulaires de soumission peuvent être consultés chez le soussigné et sont à retourner auprès de ce dernier pour le 14 mai 1955.

A. Berrut, architecte diplômé EPF/SIA.

Nouveautés !!!

Râteau-faneur CORMICK à prise de force.

Epandeurs à fumier CORMICK avec et sans prise de force.

SIMAR 5 CV combiné en motoculteur-fraiseuse-faucheuse, petit monoaxe, remorque.

Tracteurs SIMAR Diesel et benzine.

Tracteurs FARMALL Diesel 2, 3, 4 cyl.

Motofaucheuses AEBI 6 CV, pas de trépidation.

Arracheuses à pommes de terre à prise de force.

Presse-ramasseuse - Chargeuse à foin, etc.

Adressez-vous à la maison de confiance :

AGENCE AGRICOLE CAPRÉ - AIGLE

COUVERTS

argenté 100 g, directement de la fabrique aux particuliers. (Payement par mensualités). Par ex. : 72 pièces seulement Fr. 275.—, douane et port payés. Catalogue gratuit. Fabrique de Couverts, A. Pasch & Co, Solingen Nr 12 (Allemagne).

Avant le départ des pèlerins de Lourdes

De renseignements obtenus à une source sûre, le Valais sera dignement représenté à Lourdes, cette année. En effet, 1400 des nôtres, y compris nos frères et sœurs de langue allemande, ont répondu avec la joie et l'empressement que l'on devine, à l'appel du comité d'organisation que préside avec tact et générosité M. Le Rvd. Doyen Jean, de Savièse.

Si l'on songe à toutes les difficultés de l'hiver dernier, aux terribles inondations dont nous avons été gratifiés, cette participation valaisanne prouve que la foi n'est pas morte dans la vallée du Rhône et que l'on sait s'imposer bien des sacrifices pour avoir le privilège et le bonheur d'aller implorer à la grotte de Massabielle, Celle qui a demandé aux hommes de prier et de faire pénitence...

Peut-être n'est-il pas superflu de relancer qu'en 1948, le Valais avait délégué 600 des siens à Lourdes. Ce nombre avait été de 800 en 1949, de 400 (sauf erreur) en 1950 pour remonter à 850 en 1951, à 1100 en 1952, à 1450 en 1953 et l'année dernière, à l'occasion de l'Année Mariale, à 1870, chiffre record et jamais dépassé jusqu'ici. Mais il le sera sans doute en 1958.

On ne peut certes pas faire de comparaison, mais une petite statistique est toujours utile. Elle démontre avec pertinence l'attachement profond du Valais à la Cité Mariale par excellence qu'est Lourdes, capitale de la prière.

Mercredi matin, nos pèlerins attendront avec impatience sur le quai de la gare, l'heure du départ. Pour beaucoup d'entre eux, un si long voyage sera une nouveauté. Pour d'autres, ceux qui vont à Lourdes pour la seconde ou la dixième fois, et même plus, évoqueront les souvenirs de leurs précédents rendez-vous aux pieds de Marie. Certains y retournent, après avoir attendu plus de 20 ans avant de récidiver. Ils seront sans doute étonnés des transformations faites : déplacement et construction de nouvelles piscines, suppression des grilles de la Grotte, nouvelle chaire, etc.

Ce sont là des questions purement matérielles, n'ayant aucune relation avec le but même du pèlerinage qui est avant tout d'aller prier, de confier à la Sainte Vierge peines et joies quotidiennes d'implorer sa protection pour les êtres qui vous sont les plus chers, même pour ceux qui sont déjà partis pour un monde meilleur.

Je pense aussi à ces jeunes gens et jeunes filles, allait à Lourdes, confier leur amour et leur foyer, à la Mère du Bel Amour et du Bon Conseil ; à ces hommes et femmes dans la cinquantaine ou plus, célébrant ou ne peut plus dignement le vingtième anniversaire de leur mariage, ou leurs noces d'argent et d'or. Et j'imagine sans peine qu'ils retrouveront leur demeure, le cœur réjuni, l'âme en fête et imprégnée des joies les plus sereines recueillies au cours du pèlerinage.

Mais les grands seigneurs de ces assises mariales demeurent, avant tout, nos chers malades, souffrant sans se plaindre et donnant aux bien-portants, l'exemple de la résignation et de la piété la plus fervente.

Les malades, assis dans leur chaise roulante, ou allongés dans leur lit, créent sans qu'ils s'en doutent, le climat de Lourdes et invitent les pèlerins à s'unir à leurs prières, à leurs chants, à leurs supplications...

L'auteur de ces lignes a eu le plus grand bonheur de prendre part au pèlerinage de 1953, nommé par Mgr Adam, notre Evêque vénéré et à celui de l'an dernier par Mgr Haller, Evêque de Bethléem et abbé de Saint-Maurice.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, il n'a pas la joie de récidiver cette année. Mais ce n'est que partie remise, à l'année prochaine peut-être.

C'est dire sa nostalgie de Lourdes, le sacrifice qu'il s'impose de ne pouvoir se joindre aux 140 et heureux pèlerins de mai 1955.

Durant toute la durée du voyage et du séjour à Lourdes, sa pensée et son cœur seront aussi présents là-bas, unis dans une commune prière.

Chers pèlerins, vous allez partir pour un long et beau voyage. J'envie en quelque sorte votre bonheur. Pour une semaine, vous allez vous retemperer dans l'esprit de prière et de charité fraternelle, ne faisant plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Et, lorsque le jour de quitter ces lieux bénis sera venu, vous ne reviendrez pas les mains vides : vous aurez repris des forces nouvelles vous permettant de vivre en fiers chrétiens malgré les écueils inévitables de la vie quotidienne.

Ne dit-on pas avec raison que la vie est en réalité un long pèlerinage vers Dieu et sa mère ?

Bon voyage, chers pèlerins ! Arrivés à la Grotte, vous penserez avec générosité à ceux de l'arrière, restés au pays, attendant avec impatience votre retour et le récit de toutes les cérémonies religieuses, vos impressions inoubliables, afin de revivre ensemble ces belles journées vécues au pays natal de l'humble bergère Bernadette Soubirous, l'heureuse voyante de Lourdes.

L'horaire de départ

Nous croyons utile de publier, à l'intention des familles et des amis des pèlerins de Lourdes, l'horaire de départ, le mercredi 4 mai.

Trois trains spéciaux conduiront à la Grotte de Massabielle, les 1400 pèlerins du Valais et les nombreux malades, infirmières, brancardiers, toujours heureux de se dévouer et de servir.

LE TRAIN JAUNE, dirigé par M. l'abbé AMACKER, de Viège, partant de Brigue, comprendra les pèlerins du Haut-Valais.

Il passera à Sierre à 9 h. 42, à Sion à 10 h. 06, à St-Maurice à 11 h. 42, à Lausanne à 12 h. 02 et quittera Genève à 14 h. 40, pour arriver à Lourdes le lendemain matin à 8 h. 40.

LE TRAIN ROUGE, dirigé par M. le Rvd Doyen P. JEAN, de Savièse, partant de Sierre, comprendra les pèlerins des districts de Sierre, Sion et des paroisses d'Ayent et de St-Martin.

Le départ de Sierre est fixé à 8 h. 21, de Sion à 9 h. 17, de St-Maurice à 10 h. 17, de Lausanne à 11 h. 22, de Genève à 12 h. 40. Les pèlerins arriveront à Lourdes le jeudi matin à 7 h. 22.

LE TRAIN VIOLET, directeur M. l'abbé PITTELOU, Rd Curé d'Ardon, accueillera les pèlerins des districts de Conthey, Martigny, Entremont, St-Maurice, Monthey et Hérens, à l'exception des paroisses d'Ayent-St-Martin, incorporées au train rouge. Il partira de Sion à 7 h. 05, s'arrêtera dans toutes les gares, de Sion à St-Triphon, sera à Lourdes à 6 h. 29 le 5 mai.

Les malades et les infirmières prendront place dans le TRAIN BLANC, qui fera partie jusqu'à Lausanne du TRAIN ROUGE et, dès Reims, sera incorporé au TRAIN BLANC spécial, qui atteindra Lourdes à 8 h. 05 le lendemain, 5 mai.

Ces brèves indications permettront aux parents et amis de nos chers pèlerins de se rendre à la gare de départ pour les saluer et leur souhaiter un heureux voyage auprès de l'Immaculée.

L'horaire du retour sera publié prochainement.

P. S. — De nombreux pèlerins de Lourdes, anciens ou nouveaux, aimeraient conserver un lien avec la cité mariale. Je signale à leur intention qu'il existe un journal paraissant deux fois par mois et qui relève tous les événements les plus importants de la vie des sanctuaires et des pèlerinages. C'est le « JOURNAL DE LA GROTTTE ». L'abonnement annuel pour la Suisse coûte Fr. 500.— français. Les intéressés peuvent verser cette contrevalleur par mandat international dans n'importe quel bureau de poste à l'adresse suivante : M. l'Econom, Oeuvre de la Grotte - Lourdes, Compte de chèques 274-77, Toulouse.

Ils spécifieront au verso du mandat : Pour abonnement au Journal de la Grotte, à me servir dès le...

Les pèlerins se rendant à Lourdes n'ont qu'à passer au bureau de l'Oeuvre de la Grotte pour commander et payer leur abonnement.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Statistique paroissiale

Naissances

Steiner Silvia, d'Alois et de Marie Liniger, Martigny-Bourg ; Pedroni Dominique-André, d'Alphonse et d'Emma Rosset, Saxon ; Jeanmoud Françoise-Marguerite-Marthe, de Charly et de Juliette Brocard, Ville ; Tornay Françoise-Suzanne, de François et d'Elise Paladini, la Bâtiaz ; Schidknecht Pierre-Bernard, de Béda et de Pierrette Farquet, Ville ; Abbet Claudine-Erica, d'Antoine et d'Anne-Marie Gay-Crosier, Bourg ; Veuthey Agnès-Alice, d'Ami et d'Elisabeth Schärer, Doréaz ; Claivaz Martine, de Francis et de Marcelle Guillaume, Le Sentier ; Pitteloud, Eliane-Lucienne, de Benoni et de Cécile Fournier, Saxon ; Regamey Danièle-Lucienne, de Gaston et de Fernand Buchard, Leytron ; Spiazzi Yvan-André, de Jean et de Régine Bruchez, Saxon ; Morend Christian, d'André et de Solange Burgener, Ville ; Morand Chantal Paula, d'Henri et d'Anny Zwyssig, Ville ; Petoud Nicole-Aimée, d'Aimé et de Jeanne Salamin, Salvan ; Grand Liliane, d'André et de Lucette Michaud, Ville ; Grand Jacques-Pascal, d'André et de Lucette Michaud, Ville ; Pont Jean-Michel, de Gérard et de Florence Privet, Le Brocard.

Delez Mireille-Marie-Jeanne, d'Ulysse et d'Edith Veuthey, Ville ; Gay-Balmaz Anne-Catherine-Marie, de Jean et de Gisèle Pierroz, Salvan ; Fryberg Michèle-Christiane, de Jean et d'Anne-Marie Camron, Bourg ; Ometz Praticé-Louis-Michel, de Jean et de Jeanne Dorsaz, Fully ; Lonfat Mariette-Céline, de Germain et d'Yvonne Maret, Charrat ; Gatzl Pierre-François, d'Otto et de Thérèse Donnet, Ville.

Mariages

Darbellay Raphaël, Ville et Cretton Nelly, Bourg ; Wouilloz Georges, Bourg et Zurich, et Montavon Germaine, Undervelier.

Décès

Maillard Marie, 1883, Charrat ; De Cocatrix Maurice, 1873, Ville ; Chiarelli Marie, 1871, Charrat ; Moret Adèle-Joséphine, 1884, Charrat ; Ceppi Jacques, 1906, Ville, prêtre, direct. du Collège Ste-Marie ; Lehner Hans, 1910 ; Caldera Jean, 1896, Ville ; Valloton Marie, 1877, Ville ; Baumann Eugénie, 1873, Bourg.

Attention à l'araignée rouge

(Comm.) L'Inspecteur du vignoble de Martigny rend attentif les propriétaires qu'une invasion d'araignées rouges a atteint certains parcelles du vignoble.

Le traitement suivant est à exécuter immédiatement :

Acaricide spécifique ou Insecticide systématique plus 0,3 p. cent de soufre mouillable ou 0,1 p. cent de soufre colloïdal.

L'Inspecteur du Vignoble de Martigny.

Riddes

Un blessé sur la route

(Inf. part.) — M. Pillet, habitant Martigny-Bourg, rentrant à son domicile, est sorti de la route avec sa moto entre St-Pierre-de-Clages et Riddes et tomba dans un talus.

Il a été relevé avec une jambe cassée, de nombreuses plaies et contusions et a été transporté à l'hôpital du district.

Salvan-les-Marécottes La dernière station en vogue

A la suite de l'heureux essor qu'a pris le ski dans la région de Salvan, les sociétés de développement de la région et les hôtels ont délégué trois de leurs meilleurs skieurs au cours d'instruction suisse qui s'est déroulée du 13 au 22 avril en Obwald. Ce sont MM. Marcel Bochatay, des Marécottes, Norbert Mathey, de Salvan et Félix Gross, du Trétien qui, sur 80 participants, ont obtenu brillamment le diplôme d'instructeur suisse de ski.

Ces trois nouveaux instructeurs, que nous félicitons chaleureusement, viennent compléter l'équipe de l'Himalaya et des Monts de la Lune soit, Gustave Gross et Robert Coquiz.

Cette équipe va donner un essor toujours plus grand à la benjamine des stations du Valais qui, cet hiver encore, a reçu plus de 400 Anglais pour les vacances d'hiver.

Voilà une belle région qui connaît de plus en plus le succès grâce à une parfaite entente des sociétés, des commerçants et de toute la population.

Bex

Un auto valaisanne sort de la route et s'enflamme

Trois blessés

Dimanche, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Aigle-Martigny, au lieu dit : Bey de Sy, commune de Bex.

Un automobiliste valaisan, accompagné de deux amis, circulait vers Martigny. Après un dépassement, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui se renversa, les roues en l'air, dans un pré situé en bordure de la route. Des automobilistes de passage retirèrent les occupants de la voiture et les transportèrent immédiatement à l'Hôpital d'Aigle. Sitôt après, l'automobile s'enflamma et fut entièrement consumée.

M. Albert Pagliotti, 26 ans, de Martigny qui conduisait la voiture a un poumon perforé et de graves lésions internes. L'un de ses passagers, M. Arsène Duc, de Savièse, 25 ans, est moins grièvement atteint. L'autre, M. Albert Duc, de Savièse également, a des lésions internes probables.

M. le juge informateur du for a changé la gendarmerie de procéder au constat.

Aigle

Vélo contre auto

Un ébéniste de Montreux, M. Hermann Schau, 65 ans, circulait à vélo-moteur venant de Martigny. En arrivant sur la route cantonale Aigle-Bex, il entra violemment en collision avec une voiture valaisanne qui se dirigeait vers Saint-Maurice.

Le choc fut d'une extrême violence et M. Schau vint donner de la tête contre la glace de la voiture. Il eut le crâne fracturé et en partie scalpé. Il fut conduit à l'hôpital d'Aigle sans connaissance et dans un état jugé grave.

CHRONIQUE DE SION

Le congrès de la JAC et de la JACF à la radio

Un reportage du Congrès de la Jeunesse rurale valaisanne sera diffusé mardi soir à 18 h. 45 à l'émission « Micro dans la Vie ».

L'assemblée de la section valaisanne de l'Aéro-Club suisse

La Section valaisanne de l'Aéro-Club suisse a tenu son assemblée générale annuelle samedi après-midi à l'Hôtel de la Planta. Alors que des difficultés avaient surgi au ciel des aviateurs valaisans, elles ont été rapidement applanies. Le malaise s'est dissipé grâce à l'intelligence des parties en cause qui ont donné un magnifique exemple de solidarité à un moment où l'on craignait une dissension. Une cinquantaine de participants ont témoigné leur intérêt aux affaires du club en assistant aux délibérations présidées tout d'abord par M. Dulex jusqu'à l'arrivée de M. René Spahr. Il fut question du remplacement de l'appareil que M. Geiger utilise pour ses atterrissages sur les glaciers. Ce « Piper » a besoin d'une révision. L'a-

chat d'un autre « Supercub » est envisagé ainsi que l'acquisition d'un « Piper » est décidé qui doit remplacer celui qui a été brisé lors du tragique accident survenu au Dr Michelet.

M. Hermann Geiger énumère les différents types d'avions, leurs caractéristiques et leurs performances qui pourraient être utilisés avantageusement dans notre région. Dès que les moyens financiers le permettront le club envisagera l'achat de tels appareils, ainsi que d'un hélicoptère à réaction « Djinn » dont la presse a relaté les excellentes qualités de vol. Ce nouvel appareil français peut rendre d'éminents services, car ses possibilités sont multiples et correspondent aux exigences du sauvetage en haute montagne.

M. René Spahr présente un rapport très complet sur l'activité de la section et prie ensuite l'assemblée d'honorer la mémoire des pilotes tragiquement disparus : MM. Kappeler, Comoli, Diebold et Dr Michelet. Un rapport détaillé de l'Office fédéral de l'air donnera des renseignements plus précis sur les causes de ces accidents regrettables. Le Club ayant perdu deux Cessna et un Piper au cours de ces événements, un Buckler a été acheté et l'on prévoit d'autres achats, soit d'appareils et de deux hangars côté nord de la piste d'envol.

M. Volken présente les comptes, lesquels accusent un solde actif, malgré les pertes subies. Cette situation financière favorable est due en partie à la grande activité que déploie M. Hermann Geiger. M. Joseph Volken, après avoir consacré de longues années à l'aviation, dont il est un des pionniers en Valais, annonce sa démission. Il est acclamé membre d'honneur en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'aviation. Un cadeau est remis à M. Volken.

M. Guntern, au vu de la campagne de presse qui a éclaté dans toute la Suisse et avec une violence incompréhensible dans les journaux de Suisse allemande où l'affaire a été prise au tragique, pose une question pour avoir des renseignements à ce sujet.

Le différend étant apaisé un communiqué sera transmis aux journaux pour mettre fin aux rumeurs qui circulent encore.

Concernant le poste de chef de place à l'aérodrome de Sion, la Section n'a pas à intervenir dans cette nomination qui est du ressort de la Municipalité.

L'élection du comité est faite dans la composition suivante : Président : M. René Spahr ; vice-président : M. Maurice Dallèves ; secrétaire : M. Henri Gard ; caissier : M. Wally Triverio ; chef d'exploitation : M. Hermann Geiger ; chef monteur : M. François Dulex ; Constructions : M. Albert Delarzes ; membres : MM. Michel Dubuis, Charles Meyer et Antoine Pitteloud.

M. François Dulex donne des renseignements concernant le championnat suisse d'acrobatie qui aura lieu au début de juillet à Sion. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous ne terminerions pas ce compte rendu sans adresser de très sincères félicitations aux membres et aux dirigeants de la Section valaisanne de l'Aéro-Club suisse. Chacun a compris que l'intérêt du club doit primer sur toutes les questions de personnalité et d'intérêt particulier. L'honneur est sauf pour tout le monde. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Les ailes valaisannes iront gracieusement vers de nouvelles gloires. « Liés à nos frères par un but commun et qui se situe en dehors de nous, alors seulement nous respirons et l'expérience nous montre qu'aimer ce n'est point nous regarder l'un l'autre mais regarder ensemble dans la même direction ». Ce passage de « Terre des Hommes » de Saint-Exupéry semble avoir été médité par les aviateurs valaisans.

f.g. et j.g.
(« Feuille d'Avis du Valais »)

Avec les pompiers

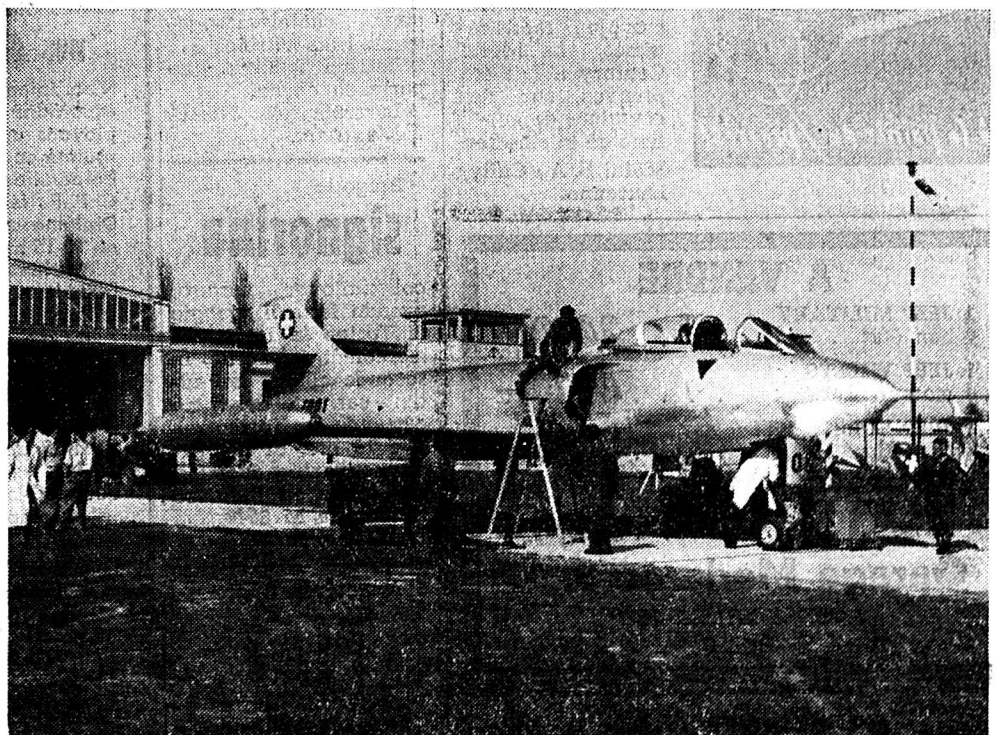
(Inf. part.) Le premier exercice des Sapeurs-Pompiers de Sion, sous la direction du cap. Bohler, vient d'avoir lieu. M. Mudry, conseiller communal, suivait les opérations. Un peu plus tard on fêta le pl. Bohler pour ses 30 ans d'activité au corps. Une channe dédicacée lui fut remise en présence des nouveaux officiers nommés.

Succès

Monsieur Serge Margelisch, fils de Léon, inspecteur cantonal aux finances, a réussi avec succès ses examens d'avocat. Nous le félicitons et lui souhaitons un brillant avenir.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Les essais du chasseur à réaction suisse P-16



Le chasseur à réaction suisse P-16 vient d'effectuer ses premiers vols d'essai à Altenrhein. Aux commandes se trouvait le premier lieutenant Häflinger, pilote d'essai de la Section technique. Les essais ne sont pas encore terminés et la mi se au point, comme on le communique, prendra encore un certain temps étant donné l'ampleur de la tâche à abattre.

LOECHE LES BAINS

HAUT-VALAIS
Alt. 1411 m.

Gdes sources 51°. Bains de longue durée en grandes piscines et cabines privées. Massages sous l'eau - Fango. Rhumatismes divers - goutte - sciatique - circulation - Maladies de femmes - convalescence.

La cure thermale idéale à la montagne

HOTELS avec établissement de bains : Alpes - Maison Blanche - Gd Bain - Bellevue France-Union. - Téléphone (027) 541 04.

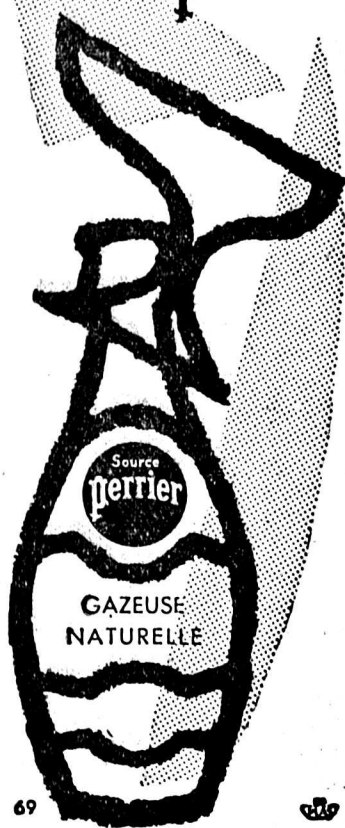
Ouverture de saison : 14 mai



Exposition permanente



bien manger...
sans grossir
grâce à perrier



FULLY

Samedi 7 mai, à 20 heures, au Café Robert Tamarcaz, il sera vendu aux enchères publiques et libres :

- Portion à Capioz, 3407 m² ;
- Portion à Indévis, 960 m² ;
- Jardin à Prozpourri, 459 m² ;
- Maison et jardin à Fontaine ;
- Demi-mazot et place à Fontaine.

Conditions à l'ouverture.

A. Vouilloz, notaire, Martigny.
R. de Torrenté, notaire, Sion.

La Division des Travaux du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche pour sa section technique de la voie :

un ingénieur génie civil

Conditions d'admission : Etudes universitaires complètes et diplôme d'ingénieur civil. Traitement : 8e, éventuellement 5e classe,

un technicien en génie civil

Conditions d'admission : Etre porteur du diplôme de technicien. Traitement : 14e éventuellement 10e classe,

un dessinateur en génie civil

ou un dessinateur-géomètre

Conditions d'admission : Etre porteur du certificat d'apprentissage de dessinateur en génie civil. Traitement : 20e, éventuellement 17e classe.

Délais d'inscription : 28 mai. S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des Travaux du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne.

Entrées en fonctions : dès que possible.

Aux personnes d'ouïe faible

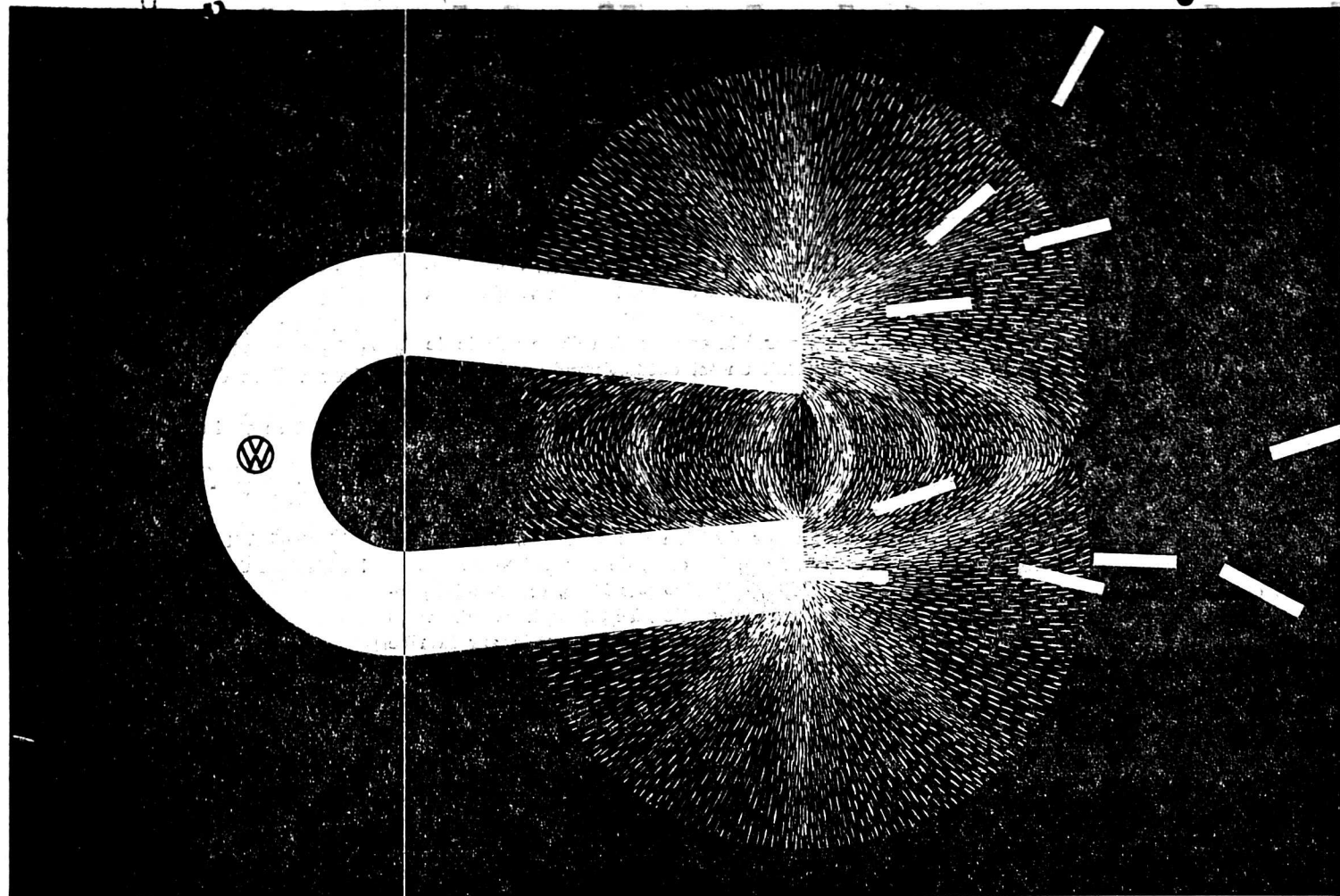
Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique, demandez renseignements objectifs, faites comparaisons entre diverses marques ; essais à domicile sans le moindre engagement.

Sierre, Groupement valaisan de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité.

Jeudi 5 mai, Ecole en face de l'Institut St-Joseph, de 10 h.-12 h. et 13 h. 30 à 16 h.

TRACTEURS D'OCCASION

- 1 FARMALL-Cub avec relevage et contre-poids ;
- 1 FARMALL-H avec relevage, charrue Henriod et faucheuse ;
- 1 Meili-Diesel, moteur Hercules avec faucheuse. Prix intéressant, facilités de paiement. Garage A. Ischy, Aigle. Tél. (025) 2 27 91.



Le phénomène VW

Au printemps 1948, 70 marques de voitures de tourisme se disputaient déjà la faveur du public suisse. C'est alors qu'apparut sur nos routes une voiture inconnue. Véhicule étrange, d'une forme insolite et d'une simplicité quasiment spartiate. Elle prétendait courir sa chance dans la concurrence universelle. Et les augures de prophétiser alors qu'un tel « pou de la route », chétif insecte, ne durerait que l'espace d'un matin... ! Qu'en est-il advenu ?

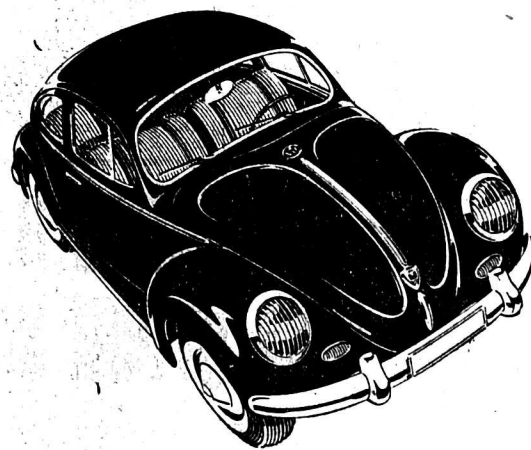
Il apparut bientôt évident que ce type de véhicule répondait exactement au besoin de nombre d'automobilistes. Et aussitôt, la demande dépassa largement les possibilités de livraison. Si bien qu'à fin 1949, tant la production en était encore restreinte, guère plus de 2,900 VW étaient en circulation. Mais dès que l'usine put augmenter son chiffre d'exportation, on assista alors à un essor sans précédent dans les annales du commerce suisse de l'automobile. Aujourd'hui, plus de 40,000 VW à la silhouette caractéristique sillonnent notre pays en tous sens.

Cette énorme diffusion en l'espace de sept ans seulement est le fait de l'incroyable popularité de cette merveilleuse voiture auprès de toutes les classes d'automobilistes, sans exception. Anciens conducteurs et débutants, artisans et millionnaires, paysans et citadins, jeunes et vieux, hommes et femmes, sont représentés dans l'immense armée des fanatiques de la VW. Nombre d'automobilistes même qui pourraient s'offrir des voitures de luxe, préférèrent la VW et lui restent obstinément fidèles.

Succès d'autant plus remarquable qu'il s'est poursuivi sans que l'usine ait pour autant changé son modèle. Bien sûr, de multiples améliorations lui ont été apportées : finition intérieure plus so-

ignée, emploi de matières plastiques inaltérables et de chromes discrets mais élégants qui en font une tout autre voiture. Toutefois, ses lignes essentielles sont restées les mêmes, ce qui a contredit ces prévisions pessimistes selon lesquelles la VW devrait bien un jour céder la place à une quelconque autre voiture. Cette permanence qui la met à l'abri des caprices de la mode et lui confère une valeur stable est justement un de ses principaux avantages.

Un tel succès ne peut être l'effet du hasard ou d'un simple engouement. Non ! Il est bien le fait que la VW est une véritable merveille d'ingéniosité et de bienfaisance et qu'elle répond parfaitement aux sévères exigences de la circulation actuelle : système de refroidissement à air envié, tenue de route impeccable, endurance et régularité proverbiales, confort maximum, économie à l'achat, à la consommation et à l'entretien et maints autres avantages exclusifs tout aussi extraordinaires... VOUS AUSSI, AVEC UNE VW VOUS SEREZ BIEN SERVI !



Près de 200 agences en Suisse se consacrent à la vente et assurent le service au tarif à prix fixes VW qui, avec ses 310 positions, demeure le seul système englobant tous les travaux.

Prix dès Fr. 5,575.—, y compris chauffage et dégivreurs.

A vendre, par suite de cessation de commerce :

**un camion Magirus - Deutz
8 cylindres 175 CV**

Type 6500

Charge utile 6500 kg., avec benne basculante 4 m³, année de construction 1953, livrable avec remorque basculante Draize, le train routier est à l'état de neuf et complètement révisé.

un camion Fiat

Type 666 N 7

Charge utile 6500 kg., benne basculante 4 m³, année de construction 1948, livrable avec remorque basculante, le train routier est à l'état de neuf et complètement révisé.

S'adresser :

A. Jeannet & Co, Garage de la Côte Peseux (Ntel)

Téléphone (038) 8.23.85

A louer à Martigny-Ville, à proximité du centre

magasin et dépôt

Prix de location intéressant.

Ecrire sous chiffre 828 à Publicitas, Martigny.

Tuyaux d'arrosage « Pirelli »

18 atm. 10 atm.

diam. int. 13 mm. Fr. 2.75 le m. 2.—
diam. int. 16 mm. Fr. 3.15 le m. 2.25

Dès 25 mètres, 10 p. cent de rabais.

Dès 50 mètres, 15 p. cent de rabais.

Envois franco contre remboursement.

H. Suard, Quincaillerie, Monthey.
Tél. (025) 4 23 26.

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES de FETES" TEL. 62351

RADIO PROGRAMME

Mardi 3 mai

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! Culture physique. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure de l'accordéon. 12 h. 30 Carrefour. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Disque. 13 h. Mardi, les gars ! 13 h. 05 Du film à l'opéra. 13 h. 35 La Vie et l'Amour d'une Femme, R. Schumann. 16 h. 30 Concert en ré majeur. 17 h. 10 Mélodies et chansons. 17 h. 30 Les entretiens de Radio-Lausanne. 18 h. 15 Les mains dans les poches, Jean Peitrequin. 18 h. 20 Disques. 18 h. 30 La paille et la poutre, dialogue. 18 h. 40 Disques. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Discanalyse. 20 h. 30 Soirée théâtrale : Les J. 3. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le courrier du cœur. 22 h. 45 Vingt-cinq ans de chansons. 23 h. 05 Orchestre. 23 h. 15 Fin de l'émission.
BEROMUNSTER. — 16 h. 30 Concert récréatif. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h. Marches. 18 h. 20 Pour les amis du jazz. 19 h. 50 Heure de l'information. 20 h. Concert symphonique. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Musique de fin de soirée.



N'attendez pas...
le dernier moment
pour apporter vos annonces

L'aménagement hydro-électrique de Mattmark

par M. l'ingénieur Roger Bonvin

Le glacier de l'Allalin barrait encore au début du siècle la vallée qui descend du col du Monte Moro en direction des villages de Saas. Ce barrage de glace provoquait la formation d'un lac dont la retenue d'eau variait avec l'avance ou le recul du glacier. Ce phénomène naturel provoqua, à plusieurs reprises, de graves inondations dans toute la vallée de la Viège de Saas.

L'ingénieur Venetz, au siècle dernier, avait déjà proposé la construction d'une galerie de dérivation dans le rocher, après avoir lui-même construit un tel chemin pour l'eau du lac à travers la masse de glace. Vers 1925, les communes de Saas, avec l'aide de l'Etat du Valais et de la Confédération, ont enfin construit cette galerie de dérivation. Depuis lors, grâce aussi au recul du glacier de l'Allalin, il n'y a plus eu de catastrophes.

La Société la Lonza S. A. s'est intéressée depuis 1905 à l'utilisation des eaux du Mattmark, mais ne réussit pas à réaliser ce projet parce que le coût du barrage paraissait trop élevé, et que, par ailleurs, les quatre communes de Saas copropriétaires de l'alpage du Mattmark, craignaient, en créant un lac artificiel, de s'exposer à des dangers analogues à ceux que leur avait fait courir le lac naturel.

Le projet des deux vallées de la Viège qui aurait été le plus rationnel

Le bureau d'ingénieurs Electro-Watt S. A., à Zurich, qui occupe de nombreux Valaisans, a l'initiative du Conseil d'Etat du Valais, a étudié, au début 1954, la possibilité d'utiliser les eaux de la vallée de Saas. Ces études ont abouti à un projet prévoyant le barrage de la vallée de la Viège en amont du glacier de l'Allalin, une centrale électrique dans la région de Saas-Almagell, une deuxième dans la région de St-Nicolas, et une troisième dans la vallée du Rhône.

La centrale de St-Nicolas devait absorber les eaux de l'usine au fil de l'eau que la Lonza aurait construite entre Zermatt et St-Nicolas. A la vallée du Rhône, la galerie d'amenée transporterait les eaux des deux vallées et l'usine de la plaine du Rhône aurait turbiné l'énergie des eaux de la vallée de Zermatt et l'hiver les eaux accumulées dans la vallée de Saas.

Ce « grand » projet, qui reste le plus rationnel, n'a pas été accepté par les autorités du canton du Valais sur le conseil du Service fédéral des eaux parce que d'une part la Lonza tenait à construire seule son aménagement dans la vallée de St-Nicolas et que, d'autre part, les autorités cantonales du Valais avaient promis une partie des eaux de la vallée de Zermatt à la Grande Dixence pour remplir son lac du val des Dix.

Le projet de la seule vallée de Saas, qui sera réalisé

L'Electro-Watt ayant réussi, avec les communes de Saas et la collaboration de jeunes juristes à l'esprit ouvert, de résoudre rapidement le problème de la communauté de l'alpage du Mattmark et d'obtenir, entre le mois de février 1954 et le 22 novembre 55 les concessions principales de la vallée de Saas, et quelques-unes de la vallée de Zermatt, la situation devint rapidement difficile pour chacune des trois sociétés et pour les autorités ;

aussi le projet initial utilisant de façon rationnelle les eaux des deux vallées de la Viège fut-il réduit par décision des autorités, à un projet n'utilisant que les eaux de la vallée de Saas.

Ce projet, « réduit » par force, comprend également une accumulation à Mattmark d'environ 100 à 210 millions de m³ d'eau amenée sur la rive droite par une galerie s'écoulant vers le sud.

Une digue au lieu d'un barrage-voûte

Le barrage, étant donné l'ouverture de la vallée qui atteint 800 m. (c'est-à-dire à peu près l'ouverture de la vallée du Rhône en amont de Tourtemagne) ne peut être constitué par un mur de béton dont le coût rendrait la réalisation de l'ouvrage impossible, mais par une digue à enrochements. C'est là actuellement un fait normal, les vallées favorables, à part celle d'Emosson au Bouqui ayant déjà été toutes utilisées. Cette digue à enrochements sera construite par un corps de sable et de rocher, et un diaphragme en béton asphaltique ou en glaise artificielle ou en moraine naturelle, suivant le résultat des analyses de matériaux que le laboratoire des terres de l'Ecole polytechnique fédérale exécutera ces temps prochains.

Le volume de la digue atteindra 9 à 12 millions de m³ suivant la solution.

Une campagne de sondage de 2 à 3 ans

Pour choisir la nature de la digue et prendre une décision définitive quant à la construction, Electro-Watt a confié à Swissboring une campagne de sondage qui s'étendra sur deux à trois années, et dont les résultats ainsi que la nature des matériaux extraits, permettront de déterminer la nature, la forme et la position de la digue.

Le rôle de l'avion dans cette campagne

Ces travaux vont commencer ces jours prochains. Pour en accélérer le démarrage, en attendant que les chemins muletiers soient praticables, les transports se font par avion piloté par M. Geiger de l'Aéro-Club valaisan.

Quelques détails du projet réduit

Le niveau maximum du lac atteindra l'altitude de 2210 m. Les eaux depuis le lac descendront par la rive gauche sur Saas-Almagell où sera construite la première centrale, prévisiblement dans la région de Zermeiggern à 1720 m. De là, les eaux descendront par une galerie dans la rive gauche de la vallée absorbant en passant les eaux

de la Viège de Saas-Fee en dessous de la station, sans modifier le paysage de la région, et s'ajoutent les débits du Schweibach, du Eistbach ainsi que ceux du Riedbach dans la vallée de St-Nicolas pour actionner les turbines dans la centrale de Stalden qui sera située à la jonction des deux vallées de la Viège, à environ 710 m. sur mer.

Voilà en quoi consiste le projet réduit.

Compléments éventuels de ce projet

Electro-Watt a également été chargée d'étudier l'utilisation depuis Stalden dans la vallée du Rhône

ne, des eaux provenant soit de la centrale de Stalden des usines du Mattmark, soit des centrales d'Ackersand des usines de la Lonza.

Ce même aménagement pourrait utiliser — en augmentant le pourcentage d'énergie d'été par rapport à l'énergie d'hiver — environ 90 millions de m³ d'eau prélevée dans la rive droite de la vallée de St-Nicolas entre Täsche et Randa et amenée par une galerie passant sous le massif des Mischabel dans le lac de Mattmark. Cet apport supplémentaire est encore envisagé et ne pourra être réalisé que lorsque l'aménagement définitif de la Grande Dixence sera connu.

Concessions

L'Etat du Valais a actuellement mis à l'enquête publique les concessions nécessaires à cet aménagement minimum des eaux de Saas. L'auteur du projet détient toutes les concessions à l'exception de celles de Staldenried au sujet desquelles les discussions sont en cours.

R. Bonvin.

L'envol de l'oiseau mécanique, à Saas-Grund



Photo Couchepin, Sion

Nous avons relaté, dans le « Nouvelliste » de samedi, la charmante manifestation qui s'est déroulée vendredi après-midi, à Saas-Grund, en rapport avec l'ouverture du premier chantier de Mattmark.

Notre instantané, pris à la fin de cette manifestation, a fixé le Piper piloté par Geiger au moment même où il décolait de l'aérodrome aménagé près de ce village sis à 1700 m. d'altitude et qui se distingue par sa belle église moderne (à l'extrême gauche de la photo).

C'est de cet endroit précis que sera transporté par les airs les 20 à 30 tonnes de matériaux divers destinés au premier chantier de Mattmark.

Il est fort probable que l'avion alpin soit également appelé à jouer un rôle touristique important dans cette profonde vallée. Une liaison aérienne Sion-Saas raccourcirait de façon très sensible et fort agréable le voyage de ceux — combien nombreux — qu'attire cette région exceptionnelle.

C'est d'ailleurs le vœu des responsables du développement touristique de ce coin du Valais, et notamment de M. Bumann, le si sympathique président de Saas-Fee.

Quoi qu'il en soit, ces derniers seront bientôt redevables à l'Electro-Watt d'une sérieuse amélioration de la route de la vallée.

Et l'on peut tous s'en réjouir.

a. l.

La Conférence de Vienne a commencé dans le plus grand secret

VIENNE, 2 mai. (Ag.) — La conférence des ambassadeurs a commencé ses travaux à 11 h. 05 (heure locale).

Aucun ordre du jour n'a été rendu public et les délibérations sont strictement secrètes. L'initiative de ce rideau de silence a été prise par M. L. Thompson, ambassadeur des Etats-Unis qui a pu convaincre sans difficulté ses collègues anglais, russe et français de la nécessité de poursuivre les travaux dans « cette réunion préparatoire » dans le plus grand secret afin d'en assurer le succès. La délégation autrichienne qui participe à la conférence, a admis cette manière de voir bien que dans les milieux politiques autrichiens on eu préféré publicité.

Présidence à tour de rôle

Les séances se déroulent dans l'ancienne salle de bal et de concert de l'ancien Palais de l'Industrie. Autour des cinq grandes tables, la présidence sera assurée à tour de rôle par chacun des quatre alliés suivant l'ordre de préséance : M. Ljiljic Thompson, ambassadeur des Etats-Unis, Ivan Ivanovitch Illytchev, ambassadeur de l'URSS et sir Geoffrey Walling, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Roger Lalouette, chargé d'affaires de France.

Les hommes appelés...

Les hommes appelés à se pencher une nouvelle fois sur le problème autrichien et à préparer les textes définitifs du traité d'Etat en vue de la conférence des quatre ministres des affaires étrangères sont des experts en la matière.

M. Illytchev, ambassadeur et haut-commissaire de l'URSS, a maintes fois déjà fait la preuve lors de ses interventions au Conseil allié, de sa parfaite connaissance des problèmes autrichiens.

Les chefs de mission occidentaux ont également une connaissance parfaite du problème et sont rompus aux négociations multilatérales. M. L. Thompson a notamment joué un rôle très important au cours des négociations sur Trieste. Il est considéré comme un des meilleurs spécialistes de questions de l'Europe centrale. Peu avant l'ouverture de la première séance de la conférence des ambassadeurs, M. Ljiljic Thompson, haut-commissaire des Etats-Unis,

a exprimé ce matin son espoir en une rapide et fructueuse conférence sur le traité d'Etat autrichien.

« Nous avons beaucoup à faire mais avec de la bonne volonté de la part de tous, cela peut être accompli en un temps très court », a notamment déclaré M. Thompson, qui a précisé en outre : « Si les travaux de la conférence se poursuivent ainsi que je l'espère, nous pourrions préparer une conférence des ministres à une date rapprochée ».

Un travail positif

VIENNE, le 2 mai (Ag. AFP.) — La première séance de la conférence des ambassadeurs s'est terminée à 15 h. 35, heure locale.

« Nous avons travaillé d'une manière positive depuis 11 heures jusqu'à présent », a déclaré à la presse M. Léopold Figl, ministre autrichien des Affaires étrangères, en quittant l'immeuble du Conseil allié à l'issue de la première séance de la conférence des ambassadeurs. Interrogé par les journalistes sur les chances de réussite de la conférence, il a répondu : « bonnes ». A la question de savoir si l'on avait des raisons d'être optimiste, M. Figl a répondu « oui ».

Le premier à quitter l'immeuble du Conseil allié avait été M. Illytchev. Son visage était impénétrable. Il a été suivi quelques instants plus tard par M. Thompson, ambassadeur des Etats-Unis qui, tout comme le chargé d'affaires de France, était souriant en quittant l'immeuble où les délibérations reprendront mardi matin.

Le Traité d'Etat autrichien pourrait être signé cette semaine déjà

VIENNE, 2 mai. (Ag.) — M. Raab, Chancelier d'Autriche, est d'avis que les pourparlers engagés hier pourraient aboutir cette semaine encore à un projet de traité d'Etat prêt à être signé.

Vers une 2e conférence des Etats du bloc rouge

Les Russes veulent signer une paix séparée avec l'Allemagne orientale

BERLIN, 2 mai. (AFP.) — Une deuxième conférence des Etats du bloc oriental sera convoquée le 11 mai, à Varsovie.

On envisage la conclusion d'un traité d'assistance mutuelle et un accord prévoyant l'établissement d'un commandement militaire unique.

Selon certaines informations, cette conférence mettrait au point également un traité de paix séparée entre, d'une part l'Allemagne orientale et, d'autre part, l'URSS et les Etats du bloc oriental. Ce traité serait signé au cours de la dite conférence.

NOUVELLES LOCALES

Concert de l'Harmonie municipale en faveur de l'œuvre interparoissiale pour la constructions des églises

Les Sédunois fatigués par la journée un peu chargée du dimanche premier mai où ils avaient eu la première communion, le Congrès de la JAC et JACF n'étaient pas nombreux le soir au concert donné en faveur de l'œuvre interparoissiale.

siale. Ils ont eu tort car l'harmonie a bien fait les choses.

Parmi les personnalités ayant pris part à ce concert nous avons remarqué la présence de Son Excellence Mgr Adam, MM. les chanoines Schnyder, Grand, de Preux et Brunner, de M. Antoine Favre, juge fédéral, Me de Torrenté, préfet du district, Georges Maret et Raymond Clavien, respectivement président de la Municipalité et de la Bourgeoisie et toute l'équipe des responsables cantonaux de la JAC et JACF qui pourtant auraient pu jouir d'un repos mérité après la journée de leur congrès. Une fois de plus, la JAC et JACF ont montré l'exemple aux Sédunois. Le concert fut très réussi et nous félicitons notre harmonie pour le sérieux qu'elle a mis à la préparation de ce concert qui contenta même les mélomanes les plus difficiles.

Notre harmonie donnera encore un concert populaire le mardi 3 dans les jardins de l'hôtel de la Planta, à 20 h. 30. Ce geste désintéressé ira certainement droit au cœur des Sédunois.

L'ambassadeur de France en Valais

(Inf. part.) Son Excellence M. R. Dennery, ambassadeur de France en Suisse, a été reçu officiellement par le Conseil d'Etat valaisan au Palais du gouvernement. D'aimables paroles ont été échangées à cette occasion. Puis l'ambassadeur s'est rendu en compagnie des membres du Conseil d'Etat, du chancelier M. Norbert Rotten, de différentes personnalités valaisannes, parmi lesquelles nous avons reconnu : MM. Ant. Barras, président du Grand Conseil, Antoine Favre, juge au Tribunal fédéral, Maurice Troillet, conseiller aux Etats, Georges Maret, président de la ville de Sion, etc., au Musée de la Majorie visiter l'Exposition de l'« Oeuvre ».

Dans la soirée, Son Excellence s'est rendue à Sierre. Aujourd'hui l'ambassadeur de France sera l'hôte de Martigny. Il y sera reçu par les autorités communales et remettra à cette occasion à M. l'abbé Chételat la médaille de la reconnaissance française pour les services rendus après la guerre.

UNE FACHEUSE PANNE DE TELESCRIPTEUR NE NOUS PERMET PAS DE DONNER UN SERVICE DE DERNIERE HEURE AUSSI COMPLET QUE D'HABITUDE.